



RAPPORT ANNUEL PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

2020

Charte 2009-2024

parcduluberon.fr



Un territoire remarquable et remarqué par l'Unesco



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



SOMMAIRE

“ Vie du Parc

Le syndicat mixte, le budget
..... p. 3

“ #Luberon2039

Révision de la Charte du Parc
..... p. 11

“ Mission A

Protéger les paysages,
transmettre les patrimoines
et gérer durablement les
ressources naturelles
..... p. 13

“ Mission B

Développer et
ménager le territoire
..... p. 27

“ Mission C

Créer des synergies entre
environnement de qualité
et développement
économique
..... p. 34

“ Mission D

Mobiliser le public pour
réussir un développement
durable
..... p. 41

LE RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

..... p. 51

*Décédé en janvier 2020
à l'âge de 87 ans, Max Fayet,
délégué au Parc de la
commune d'Oppedette, était
le doyen du comité syndical.
Les élus et l'équipe technique
du Parc tiennent à saluer
sa mémoire et le remercient
pour son engagement
dans la vie du Parc.*

Édito de la Présidente

Dans les pages de ce rapport annuel, nous vous proposons comme chaque année de revenir sur les événements et actions qui ont particulièrement marqué l'année 2020, une année qui a été totalement bouleversée par la crise sanitaire. Nos vies ont été chamboulées sur tous les plans, et nous avons dû adopter très rapidement de nouvelles façons de travailler, de se rencontrer, d'échanger, de consommer, de se déplacer...

Pendant cette année si spéciale, nous, élus du Parc, et l'équipe technique avons su nous adapter aux nouvelles conditions de travail et maintenir notre engagement et nos actions au service de la préservation, de la valorisation et du développement durable de ce Luberon que nous aimons tant.

Cette crise a mis en lumière les valeurs et les actions du Parc, et notamment : consommation en circuits courts et relocalisation de l'alimentation, soutien aux agriculteurs locaux, déplacements du quotidien à vélo, préservation de la biodiversité, fréquentation respectueuse des espaces naturels, tourisme de proximité et éco-responsable, sensibilisation des publics...

Nous avons également poursuivi le programme que nous nous étions fixé pour la révision de la Charte du Parc car c'est en 2020 que devait être lancée la concertation. Nous ne pouvions pas nous réunir en présentiel ? Alors nous avons proposé des ateliers territoriaux en visioconférence pour les partenaires et une plateforme numérique pour recueillir les contributions des habitants !

Le renouvellement de la Charte a ainsi pu être mis sur de bons rails, nous permettant d'arriver en 2024 avec un projet de transition écologique et citoyenne, construit collectivement, pour le futur du Luberon et de ses habitants.

Dominique SANTONI
Présidente du Parc naturel régional du Luberon

Le mot du Président de Région

Avec 1,5 million d'hectares de forêt, environ 20000 espèces animales et 5000 plantes à fleur connues, près de 1000 km de littoral, 26 lacs et 46000 km de cours d'eau, Provence-Alpes-Côte d'Azur est un véritable trésor de nature, héritage exceptionnel partagé de 5 millions de Provençaux, Alpains et Azuréens. Parce que tout trésor a ses joyaux, les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont à la fois les conservatoires d'un environnement préservé et les laboratoires d'un développement respectueux de la nature.

Parmi ceux-ci, le Parc naturel régional du Luberon constitue depuis plus de quarante ans une magnifique figure de proue d'une région qui puise dans ses racines l'énergie du renouveau !

Avec son concentré de biodiversité reconnu par l'UNESCO et son patrimoine paysager et architectural illuminé d'un soleil aux reflets d'ocre, le Parc du Luberon est le gardien d'un terroir valorisé à travers un modèle d'activité durable tourné vers l'avenir, entre circuits courts, écotourisme et énergies renouvelables ! Avec la Région Sud pour principal partenaire, le Parc naturel régional du Luberon s'inscrit ainsi au cœur du Plan Climat régional « Une COP d'avance » en relayant ses objectifs de lutte contre les effets du changement climatique et de transition énergétique.

Aujourd'hui, loin de reléguer au second plan la question environnementale, la pandémie de CoViD-19 souligne au contraire l'urgence d'y apporter réponse ! De la mise en valeur des atouts et des savoir-faire d'un territoire à l'invention d'une croissance verte à la fois généreuse et respectueuse de l'homme comme de la nature, le Parc du Luberon a montré l'exemple en 2020 comme depuis toujours ! Bravo à toutes les équipes du Parc et à tous les acteurs locaux pour leur infatigable investissement au service du Luberon : la Région Sud est fière d'agir à leurs côtés pour sa transmission aux générations futures !

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



“ Vie du Parc

Les forces vives du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon

Le budget

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe :

- les 77 communes,
- les communautés de communes et d'agglomération,
- les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Suite aux élections municipales de juin 2020, la composition des instances du Parc (comité syndical, bureau, commissions) a été renouvelée.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un comité syndical de 99 délégués désignés par les communes, le Conseil régional, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, les communautés de communes et d'agglomération adhérentes.

Ses membres ont voix délibérative.

Le comité syndical s'est réuni 5 fois en 2020 : 28 janvier, 23 juin, 4 septembre, 25 septembre, 11 décembre. Cette dernière réunion s'est tenue en présentiel et en visio-conférence, avec retransmission en Facebook Live.

Lors de la réunion d'installation du comité syndical du 4 septembre 2020 à Lourmarin, tous les élus ont été installés dans leurs fonctions de délégués. Ceux-ci ont procédé ensuite à l'élection de la présidente et des membres du bureau syndical.

Présidente: Dominique Santoni

Les délégués des communes

• Ansoûs

Titulaire: Mickaël Cavalier
Suppléant: Denis Verkin

• Apt

Titulaire: Gaëlle Lettéron
Suppléant: Elhadji Ndiour

• Aubenas-les-Alpes

Titulaire: Roland Petiet
Suppléante: Marion Pascal

• Beaumont-de-Pertuis

Titulaire: Ghislaine Pinguet
Suppléant: Xavier Roumanie

• Bonnieux

Titulaire: Pascal Ragot
Suppléante: Nathalie Clairault

• Buoux

Titulaire: Lionel Morard
Suppléant: Rémy Landier

• Cabrières-d'Aigues

Titulaire: Patrick Peythieux
Suppléante: Geneviève Jean

• Cabrières-d'Avignon

Titulaire: Delphine Cresp
Suppléant: Pierre Laban

• Cadenet

Titulaire: Marc Duval
Suppléante: Sabine Debit

• Caseneuve

Titulaire: Hélène Bleuzen
Suppléante: Catherine Capek

• Cavillon

Titulaire: Patrick Courtecuisse
Suppléant: Jean-Philippe Rivet

• Céreste

Titulaire: Pierrette Frimas
Suppléante: Delphine Roques

• Cheval-Blanc

Titulaire: Sébastien Trousse
Suppléante: Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal

• Corbières

Titulaire: Jean-Luc Miola
Suppléante: Michèle Legendre

• Cucuron

Titulaire: Philippe Angeletti
Suppléant: Thierry Benoit

• Dauphin

Titulaire: Thierry Richarme
Suppléante: Camille Denis

• Forcalquier

Titulaire: Emmanuel Luhtringer
Suppléant: Michel Dalmasso

• Gargas

Titulaire: Laurence Leroy
Suppléante: Corinne Mietzker

• Gordes

Titulaire: Richard Kitaeffr
Suppléant: Romain Ferrari

• Gout

Titulaire: Monique Chabaud
Suppléant: Jean-Claude Donguy

• Grambois

Titulaire: Alain Féretti
Suppléante: Dominique Palombo

• Joucas

Titulaire: Alessandro Pozzo
Suppléant: Olivier Laubron

• La Bastide-des-Jourdans

Titulaire: Béatrice Vincent
Suppléante: Frédérique Baldran

• La Bastidonne

Titulaire: Béatrice Grelet
Suppléant: Michel Partage

• La Brillanne

Titulaire: Sabrina Caire
Suppléant: Christophe Renard

• La Tour d'Aigues

Titulaire: Grigori Germain
Suppléante: Mariane Domeizel

• Lacoste

Titulaire: Arlette Leroy
Suppléante: Monique Paquin

• Lagarde-d'Apt

Titulaire: Bruno Bonnet
Suppléante: Solange Fouvet

• Lagnes

Titulaire: Véronique Milési
Suppléant: Jacques Grangier

• Lauris

Titulaire: Serge Vanneyre
Suppléant: Thierry Dernis

• Les Beaumettes

Titulaire: Jacques Machefer
Suppléant: Sylvain Lerrede

• Les Taillades

Titulaire: Bérengère Loisel-Montagne
Suppléant: Jean-Louis Delpiano

• Limans

Titulaire: Thomas Fiaschi
Suppléant: Jérémy Chaud

• Lioux

Titulaire: Thierry Garcin
Suppléant: Grégory Clop

• Lourmarin

Titulaire: Jean-Pierre Pettavino
Suppléante: Adeline Le Baron

• Lurs

Titulaire: Karine Masse
Suppléante: Geneviève Morel-Hamot

• Manosque

Titulaire: Ismail El Ouadghiri
Suppléant: Jean Guillaume d'Herbes

• Maubec

Titulaire: Jean-François Dubois
Suppléante: Marine Camoin

• Ménerbes

Titulaire: Patrick Merle
Suppléant: Yves Lernout

• Mérindol

Titulaire: Mireille Sueur
Suppléant: Sandro Kermarrec

• Mirabeau

Titulaire: Laurence de Luze
Suppléant: Bernard Labbaye

• Montfuron

Titulaire: Sylvain D'Apuzzo
Suppléant: Gérard Guillot

• Montjustin

Titulaire: Jérôme Pellegrin
Suppléant: Mathias Guibert

• Murs

Titulaire: Catherine Nollet
Suppléante: Marie-Eve Petit De La Rodière

• Niozelles

Titulaire: Jacques Pensa
Suppléante: Martine Lagrange

• Oppède

Titulaire: Jean-Pierre Gérault
Suppléant: Yoann Pobes

• Oppedette

Titulaire: Grégory Ballin
Suppléante: Françoise Morsel

• Pertuis

Titulaire: Valérie Bardisa
Suppléante: Virginie Legrand

• Peypin-d'Aigues

Titulaire: Antoine Scardamaglia
Suppléant: Sylvain Rakowitz

• Pierrerue

Titulaire: Alain Mathieu
Suppléante: Agnès Guerrini

• Pierrevert

Titulaire: Bernard Briffault
Suppléant: Jean-Philippe Fontana

• Puget

Titulaire: Antoine Heil
Suppléant: Luc Justamon

• Puyvert

Titulaire: Yolande Primo
Suppléant: Christophe Mourey

• Reillanne

Titulaire: Fabien Gervais-Briand
Suppléante: Marion Andlauer

• Revest-des-Brousses

Titulaire: Michel Gasquet
Suppléante: Julie Monta

• Robion

Titulaire: Michel Nouveau
Suppléant: Alain Largeron

• Roussillon

Titulaire: Michel Malivel
Suppléant: Lionel Tribollet

• Rustrel

Titulaire: Michelle Wolf
Suppléant: Charles Guiraud

• Saignon

Titulaire: François Dupoux
Suppléant: Christophe Slek

• Sainte-Tulle

Titulaire: Georges Fauconneau
Suppléante: Rosa Cerciello

• Saint-Maime

Titulaire : Bettina Sciutti
Suppléant : Nicolas De Clercq

• Saint-Martin-de-Castillon

Titulaire : Charlotte Carbonnel
Suppléant : Laurent Bertel

• Saint-Martin-de-la-Brasque

Titulaire : Patrice Varaire
Suppléante : Joëlle Richaud

• Saint-Martin-les-Eaux

Titulaire : Marie-Elisabeth
Chrisostome
Suppléant : Romain Pochet

• Saint-Michel l'Observatoire

Titulaire : Béatrice Terrasson
Suppléante : Pascale Riera

• Saint-Pantaléon

Titulaire : Luc Mille
Suppléante : Evy Jobin

• Saint-Saturnin-lès-Apt

Titulaire : Gisèle Magne
Suppléant : Gilles Landrieu

• Sannes

Titulaire : Paul Copete
Suppléant : Benjamin Barnouin

• Sigonce

Titulaire : Marc Bottero
Suppléante : Joselyne Belzunce

• Sivergues

Titulaire : Dominique Pessemesse
Holdowicz
Suppléante : Sylvia Steinle

• Vachères

Titulaire : Sergio Ilovaisky Cano
Suppléant : Jérémy Reynier

• Viens

Titulaire : Vivianne Dargery
Suppléante : Isabelle Hoang

• Villars

Titulaire : Pierre Even
Suppléante : Magalie Vanel

• Villelaure

Titulaire : Richard Rouzet
Suppléant : Claude Berton

• Villemus

Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléante : Françoise Bernini

• Villeneuve

Titulaire : Roland Giraud
Suppléante : Isabelle Filhol

• Volx

Titulaire : Philippe Daumas
Suppléante : Béatrice Garcia

Les délégués du Conseil régional

- Titulaire : Julien Aubert
- Suppléant : Jean-Marc Martin-Teissere
- Titulaire : Jacqueline Bouyac
- Suppléant : Jean-Bernard Mion
- Titulaire : Nathalie Czimer-Sylvestre
- Suppléant : Louis Biscarrat
- Titulaire : Jeannine Douzon
- Suppléant : Jean-Alexandre Mousset
- Titulaire : David Géhant
- Suppléante : Eliane Bareille
- Titulaire : Roselyne Giai-Gianetti
- Suppléante : Chantal Eyméoud
- Titulaire : Thibault de La Tocnaye
- Suppléant : Olivier Bettati
- Titulaire : Bénédicte Martin
- Suppléante : Sonia Zidate
- Titulaire : Stéphane Sauvageon
- Suppléant : Michel Bissière

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Titulaire : Pierre Pourcin
- Suppléant : Jérôme Dubois
- Titulaire : Emmanuelle Fontaine-Domeizel
- Suppléante : Clotilde Berki
- Titulaire : Serge Sardella
- Suppléant : Jean-Christophe Pétrigny

Vaucluse

- Titulaire : Elisabeth Amoros
- Suppléante : Clémence Marino-Philippe
- Titulaire : Suzanne Bouchet
- Suppléante : Laure Comte-Berger
- Titulaire : Jean-François Lovisolo
- Suppléant : Max Raspail
- Titulaire : Rémi Rayé
- Suppléante : Danielle Brun
- Titulaire : Dominique Santoni
- Suppléant : Christian Mounier
- Titulaire : Noëlle Trinquier
- Suppléante : Sylvie Fare

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)

- Titulaire : Frédéric Sacco
- Suppléant : Christian Bellot

Communauté territoriale Sud Luberon (Cotelub)

- Titulaire : Catherine Serra
- Suppléant : Jean-Marc Brabant

Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA)

- Titulaire : Pierre Fischer
- Suppléant : Jérôme Dubois

Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (PFML)

- Titulaire : Christian Chiapella
- Suppléante : Nadine Curnier

Les membres associés

(voix consultatives)

- Président honoraire du Parc
- Délégués des chambres consulaires
- Représentant du CESER de la Région
- Président du conseil scientifique
- Délégués du conseil des associations
- Délégués du conseil de développement et de transition
- Délégué du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière
- Délégué du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance

Les invités

- Représentants de l'État
- Représentante du Trésor public
- Représentants de Luberon Monts de Vaucluse agglomération, de la CC Haute-Provence Pays de Banon, de la métropole Aix-Marseille-Provence
- Techniciens de l'État et des collectivités : Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Le bureau syndical du Parc, composé de 33 membres, assure la gestion courante.

Il s'est réuni 3 fois en 2020 : 28 mai, 17 septembre, 13 novembre.

Lors de la réunion du bureau syndical du 17 septembre 2020 à Buoux, ont été élus les 5 vice-présidents du Parc.

Présidente: Dominique Santoni

Les délégués des communes

MEMBRES DE DROIT

Communes de + de 10 000 habitants

- Apt, **Gaëlle Lettéron**
- Cavaillon, **Patrick Courtecuisse**
Vice-président du Parc
- Manosque, **Ismail El Ouadghiri**
Vice-président du Parc
- Pertuis, **Valérie Bardisat**

AUTRES COMMUNES

- Ansouis, **Mickaël Cavalier**
- Buoux, **Lionel Morard**
- Cabrières-d'Aigues, **Patrick Peythieux**
- Cabrières d'Avignon, **Delphine Cresp**
- Corbières, **Jean-Luc Miola**
- Dauphin, **Thierry Richarme**
- La Bastide des Jourdans, **Béatrice Vincent**
- La Bastidonne, **Béatrice Grelet**
- Lagnes, **Véronique Milési**
- Les Taillades, **Bérandère Loisel-Montagne**
- Lurs, **Karine Masse**
- Oppède, **Jean-Pierre Gérard**
- Pierrevert, **Bernard Briffault**
- Pierrerie, **Alain Mathieu**
- Saignon, **François Dupoux**
- Sainte-Tulle, **Georges Faucouneau**
- Saint-Martin de Castillon, **Charlotte Carbonnel**
Vice-présidente du Parc
- Saint-Michel l'Observatoire, **Béatrice Terrasson**
- Viens, **Viviane Dargery**

Les délégués du Conseil régional

- Nathalie Czimer-Sylvestre
- Roselyne Giai-Gianetti
- Stéphane Sauvageon
Vice-président du Parc

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Serge Sardella

Vaucluse

- Élisabeth Amoros
- Dominique Santoni, *Présidente du Parc*
- Noëlle Trinquier

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

- Christian Chiapella (délégué au Parc CCPFML)
- Pierre Fisher (délégué au Parc DLVA)

Les membres associés

(voix consultatives)

Représentants des chambres consulaires:

- Sandrine Faucou et Gilbert Goletto (Chambre d'Agriculture 04)
- Joël Bouscarle (Chambre d'Agriculture 84)
- Henri Damia (Chambre de Commerce et d'Industrie 04)
- Jean Sanchez (Chambre des Métiers 84)

Les invités

Représentants de l'État:

- Christine Hacques (Sous-Préfète d'Apt)
- Natalie William (Sous-Préfète de Forcalquier)

Représentante du Trésor public:

- Valérie Guigon

Techniciens de l'État et des collectivités:

- Isabelle Bayonnette et David Grzyb (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Gilles Desjardins (Département des Alpes de Haute-Provence)
- Stéphanie Mari (Département de Vaucluse)

Représentant du Conseil scientifique:

- Thierry Tatoni

Retrouvez
toutes les délibérations
du Parc
sur le site internet
www.parcduluberon.fr

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs. Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission « Finances, Administration et Ressources humaines, Évaluation et Observatoire »

• Président: **Stéphane Sauvageon**

La commission s'est réunie 2 fois en 2020 : 17 janvier et 27 novembre.

Commission « Agriculture et Tourisme durables »

• Président: **Patrick Courtecuisse**

La commission Valorisation des territoires s'est réunie 2 fois en 2020 : 13 mars, 6 novembre.

- Le comité de pilotage « La Thomassine » s'est réuni 1 fois: 24 septembre.
- Le comité de pilotage « De la ferme à ta cantine » s'est réuni 1 fois: 27 août.
- Le comité des partenaires du Projet alimentaire territorial s'est réuni 2 fois: 2 juillet, 10 décembre.
- La commission « Agréments marque Valeurs Parc » s'est réunie 1 fois: 5 août.

Commission « Mobilisation des publics »

• Présidente: **Charlotte Carbonnel**

La commission s'est réunie 1 fois en 2020 : 10 novembre.

- La sous-commission « Éducation / public scolaire » s'est réunie 1 fois: 14 février.
- La sous-commission « Accueils collectifs de mineurs » s'est réunie 1 fois: 12 février
- Le comité de pilotage « Les relais du Parc » s'est réuni 4 fois: 13 février, 2 avril, 28 mai, 8 juillet.

Commission « Aménagement durable et Patrimoine culturel – Transition énergétique »

• Président: **Ismail El Ouadghiri**

La commission s'est réunie 1 fois en 2020 : 27 novembre.

Cette commission se compose de 3 groupes de travail:

- architecture et transition énergétique
- patrimoine culturel, paysage, écologie urbaine
- urbanisme, aménagement

Le comité de pilotage SEDEL énergie/eau (Services d'économies durables en Luberon) s'est réuni 1 fois en 2020 : 29 septembre.

Le comité de pilotage Luberon Labo Vélo, présidé par Noëlle Trinquier, s'est réuni 3 fois en 2020 : 28 janvier, 22 et 24 septembre.

Commission « Patrimoine et Ressources naturelles »

• Président: **Christian Chiapella**

La commission s'est réunie 1 fois en 2020 : 10 novembre.

- Les comités de pilotage Natura 2000 ne se sont pas réunis en 2020.
- La Commission locale de l'eau (CLE) Cavalon-Coulon s'est réunie 1 fois: 14 février.
- Le groupe de travail milieux de la CLE s'est réuni 2 fois: 29 juin et 15 décembre.
- Le groupe de travail risque de la CLE s'est réuni 1 fois: 17 décembre.

Commission Unesco

• Présidente: **Viviane Dargery**

La commission s'est réunie 1 fois en 2020 : 20 novembre.

Conseil scientifique

Composé de 24 personnalités scientifiques d'horizons divers (sciences de la nature et sciences sociales), le Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est une commission consultative inscrite dans la charte du Parc.

• Président: **Thierry Tatoni**

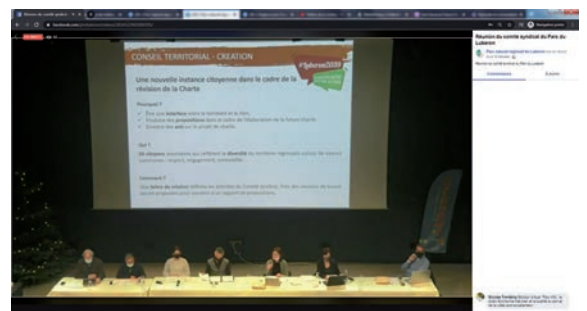
Le conseil scientifique ne s'est pas réuni en 2020.



Rencontre entre Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Dominique Santoni, présidente du Parc, lors de la réunion de concertation régionale pour l'élaboration de la loi 3D, le 17 février 2020 à Manosque.



Réunion du comité syndical à Apt le 25 septembre 2020.



Retransmission de la réunion du comité syndical qui s'est tenu à Lourmarin le 11 décembre 2020 en direct sur Facebook.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PARC EN 2020

DIRECTRICE

- Laure Galpin

COMITÉ DE DIRECTION

Laure Galpin • François Bec • Julien Briand • Matthieu Camps
Patrick Cohen • Arnoul Hamel • Solgne Louis • Mylène Maurel
Aline Salvaudon

COMMUNICATION

- Solgne Louis, responsable
- Dominique Denais, assistante

RÉVISION DE LA CHARTE

- Laure Vigouroux, chargée de mission

SECRÉTARIAT

- Élodie Degain, assistante de direction, assemblées délibérantes, responsable du secrétariat
- Ouarda Chouati, secrétariat des pôles, plateforme de la rénovation énergétique
- Christyne Frézard, secrétariat des pôles
- Patricia Joubert, secrétariat des pôles, accueil Maison du Parc

BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- Aline Salvaudon, responsable de pôle
En charge de la gestion des espaces naturels et de la charte forestière; animatrice du Conseil scientifique; coordinatrice de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

ESPACES NATURELS

- Julien Baudat-Franceschi, chargé de mission Vautour percnoptère, Loup et animateur Natura 2000
- Mathieu Berson, animateur Natura 2000
- Sophie Bourlon, animatrice Natura 2000
- Camille-Valentin Dion, chargé de mission forêt, animateur Natura 2000
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature et fréquentation des milieux naturels (également rattaché à la mission tourisme)
- Laurent Michel, chargé de mission biodiversité et avis Parc

EAUX ET RIVIÈRES

- Cédric Proust, coordination de la mission eaux et rivières, chargé du SAGE Calavon-Coulon
- Jérôme Brichard, chargé de mission zones humides, biodiversité aquatique et animateur Natura 2000
- Magali Jameux, chargée de mission gestion de la ressource et économies d'eau

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON

- Stéphane Legal, coordination de la mission géologie, conservateur de la RNLG délégué Géoparc
- Pauline Coster, chargée de mission conservation et valorisation du patrimoine géologique

PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Patrick Cohen, responsable de pôle
Architecte du patrimoine; coordinateur du conseil architectural; en charge du patrimoine immobilier et mobilier du Parc

ARCHITECTURE, PATRIMOINE BÂTI, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, CONSEIL ARCHITECTURAL

- Coline Phily, architecte du patrimoine, coordinatrice du service d'accompagnement à la rénovation énergétique
- Jérémie Haye, architecte, patrimoine bâti et qualité environnementale
+ 1 prestataire inventaire du petit patrimoine
+ 1 animateur-thermicien (prestataire externe)
+ 9 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes)

AMÉNAGEMENT ET PAYSAGE

- Françoise Boulet-Delville, chargée de mission paysage
- Clara Peltier, chargée de mission aménagement durable

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE, ÉCO-CONSTRUCTION

- Philippe Chiffolleau, chargé de mission bâtiments durables et éco-matériaux

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DU PARC

- Prestataire externe

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE

- Matthieu Camps, responsable de pôle
En charge de la transition énergétique et de l'animation TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

SERVICES ÉNERGÉTIQUES DURABLES EN LUBERON: SEDEL Énergie et Eau

- Pascal Piedagnel, conseiller en énergie partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie partagé
- Nicolas Tremblay, conseiller en énergie partagé

ÉCOLOGIE URBAINE

- Nicolas Amblard, chargé de mission mobilité, animateur Luberon Labo Vélo
- Nicolas Bouëdec, chargé de mission charte signalétique, zéro pesticide, déchets, changement climatique

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE

- Mylène Maurel, responsable de pôle
En charge du Projet alimentaire territorial Luberon

AGRICULTURE

- Nathalie Charles, chargée de mission agro-écologie, marque Valeurs Parc, Bistrots de pays

ÉCOTOURISME

- Jean-Noël Baudin, chargé de mission Espace valléen Luberon-Lure, marque Valeurs Parc
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature, espaces sites itinéraires, coordination interparc Chemins des Parcs (également rattaché à la mission espaces naturels)

LA THOMASSINE VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

- Mathias Meignan, coordination
- Mohamed Nahal, accueil, visites et jardins
- Olivier Brunet, chef de culture
- Luis Llamas, entretien des vergers
- Régis Vandenbroucke, entretien des vergers

ÉCONOMIE RESPONSABLE

- Philippe Chiffolleau, chargé de mission agro-ressources

MOBILISATION DES PUBLICS

- Julien Briand, responsable de pôle
En charge du public scolaire, coordinateur des intervenants pédagogiques

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Bruno Adam, animateur du réseau et formation des accueils collectifs de mineurs, séjours Château et La Thomassine
- Mariam Mehdi, chargée de mission public scolaire, interprétation des territoires
+ Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, EXPOSITIONS

- Solgne Louis, coordination
- Dominique Denais, prêt d'expositions
- Nicole Villemus, accueil, boutique, standard
- Patricia Joubert, complément accueil

APPUI ET MOYENS GÉNÉRAUX

- Arnoul Hamel, co-responsable de pôle
En charge du système d'information territorial (SIT PNR PACA), du dispositif de suivi du territoire et de l'informatique; de l'évaluation de la mise en œuvre de la charte; de la coopération avec le Maroc
- François Bec, co-responsable de pôle
En charge des finances et du budget

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

- Christine Ceconi, comptabilité fournisseurs, personnel
- Marie-Line Desprès, ressources humaines

SYSTÈMES D'INFORMATION

- Muriel Krebs, système d'information territorial (SIT PNR PACA), dispositif de suivi du territoire et informatique

MARCHÉS PUBLICS

- Nathalie Ravel, achats éco-responsables, assistance à maîtrise d'ouvrage

CONTRATS TEMPORAIRES

(Contrats commencés ou achevés en 2020)

- **Garde régionale forestière (GRF)**: 20 jeunes en contrats saisonniers du 22 juin au 31 août 2020, dont une coordonnatrice du 2 juin au 31 août
- **Nicolas Amblard**: CDD 1 an, surcroît d'activité projet « Luberon Labo Vélo »
- **Olivier Brunet**: contrat de projet 1 an La Thomassine, à compter de novembre 2020
- **Ouarda Chouati**: contrat parcours emploi compétence 1 an, à compter d'août 2020
- **Chloé Deyna**: fin de contrat d'apprentissage en septembre 2020, mission eaux et rivières
- **Camille-Valentin Dion**: contrat de projet 2 ans forêt/Natura 2000/pastoralisme
- **Nadia Jaillette**: fin de contrat aidé en mai 2020
- **Magali Jameux**: CDD 1 an, surcroît d'activité projet « Économisons l'eau » à compter de juin 2020
- **Laure Vigouroux**: contrat de projet 4 ans pour la révision de la charte, à compter de novembre 2020

DÉPARTS

(emplois permanents)

- **Frédéric Riccobene**: mutation auprès d'une autre collectivité

ARRIVÉES

(emplois permanents)

- **Muriel Krebs**: nomination stagiaire fonction publique à compter du 1^{er} juillet 2020
- **Luis Llamas**: nomination stagiaire fonction publique à compter du 1^{er} septembre 2020

STAGIAIRES

Biodiversité, géologie et ressources naturelles:

- Sur l'étude de la dalle de Saignon: **Emmanuel Fabre** (janvier à mai)
- Sur les diagnostics pastoraux mesures agro-environnementales: **Vincent Auray** (mars à août)
- Sur le plan de gestion de l'ENS Les Poulivets à Oppède: **Arthur Hay** (février à juin)
- Sur la trame verte et bleue: **Gaby Siberil** (septembre à février 2021)
- Sur la biodiversité dans les bâtiments et espaces agricoles: **Gerwin Van Broekhoven** (novembre 2019 à mars 2020)

Patrimoine culturel et Aménagement durable du territoire

- Sur la création de l'outil « porter à connaissance »: **Élodie Menc** (mars à septembre)

Transition énergétique et écologie urbaine

- Assistante conseil en énergie partagé: **Alice Weber** (février à octobre)

PARTENAIRES HÉBERGÉS PAR LE PARC

À la Maison du Parc à Apt:

- Syndicat intercommunautaire de rivière Calavon-Coulon (Sircoc)
- Réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur: **Coralie Leblan** (SIT) et **Laure Reynaud** (tourisme durable)

Au Château de l'environnement à Buoux:

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO)
- Vacances Léo Lagrange (délégation de service public du PNRL)



LE BUDGET DU PARC EN 2020

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	4 021 559 €	3 944 913 €
Investissement	981 626 €	1 128 250 €

Les recettes

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes, EPCI adhérents) et d'une dotation de l'État;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple);
- de financements sur le programme d'actions (Union européenne, État, Région, Départements, autres).

Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

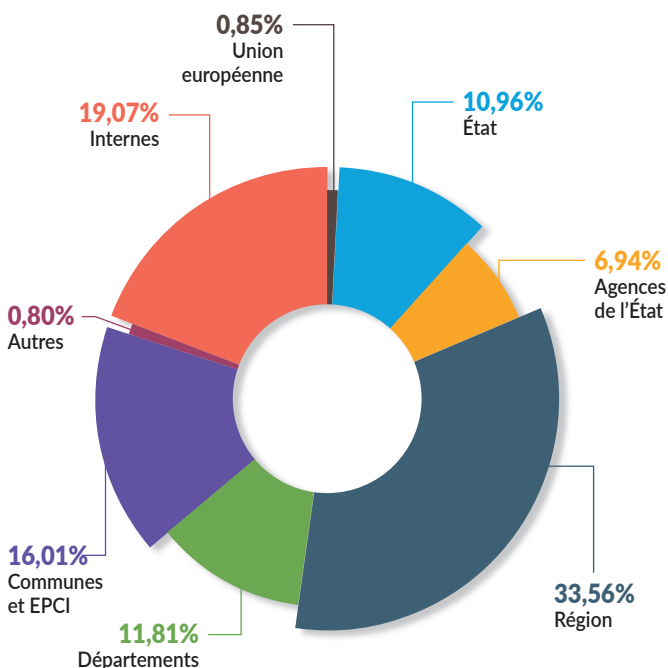
Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent: celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

Les dépenses de personnel représentent 68% des dépenses de fonctionnement: pour mettre en œuvre sa charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

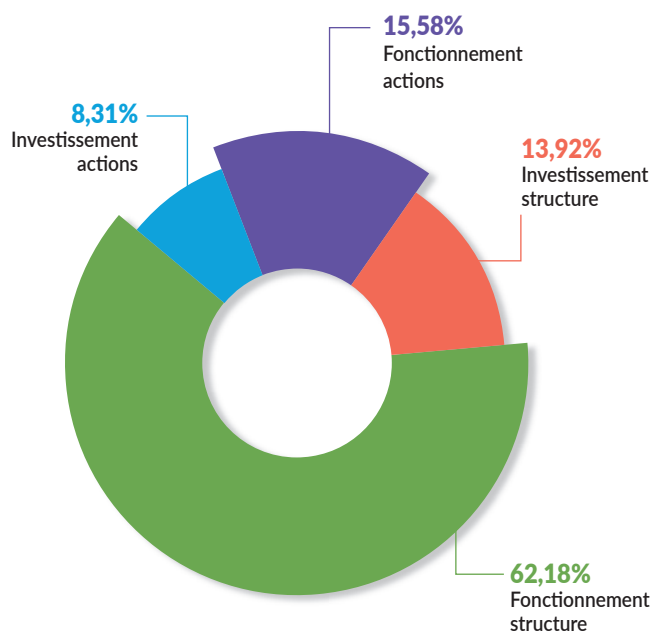
RECETTES RÉALISÉES EN 2020 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

5 003 185 €



DÉPENSES CUMULÉES 2020 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

5 073 163 €



- Union européenne
- État (dotations, actions, FCTVA et subventions)
- Agences de l'État (Eau, Ademe)
- Région (statutaire et actions fonct + invest)
- Départements (statutaire et actions fonct + invest)
- Communes et EPCI (statutaire et actions fonct + invest)
- Autres et exceptionnelles (Mécénats, vente CEE...)
- Internes (excédent reporté, mouvements d'actifs, recettes propres)

- Investissement programme d'actions
- Fonctionnement programme d'actions (avec personnel saisonnier GRF)
- Investissement structure (emprunts, mouvements d'actifs et d'ordre)
- Fonctionnement structure (personnel et charges générales hors actions)



#Luberon2039

CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR

“ Révision de la Charte du Parc

Fin 2019, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé la révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon.

C'est un nouveau projet de territoire qui devra être redéfini et proposé pour la période 2024-2039; un projet devant prendre en compte les évolutions environnementales, sociétales, économiques et leurs impacts sur nos patrimoines naturels et culturels, sur nos paysages et notre cadre de vie.

Cette démarche se déroule en 2 phases :

- réaliser un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte 2009-2024;
- écrire un nouveau projet sur la base des enjeux que nous aurons collectivement définis pour les 15 prochaines années.

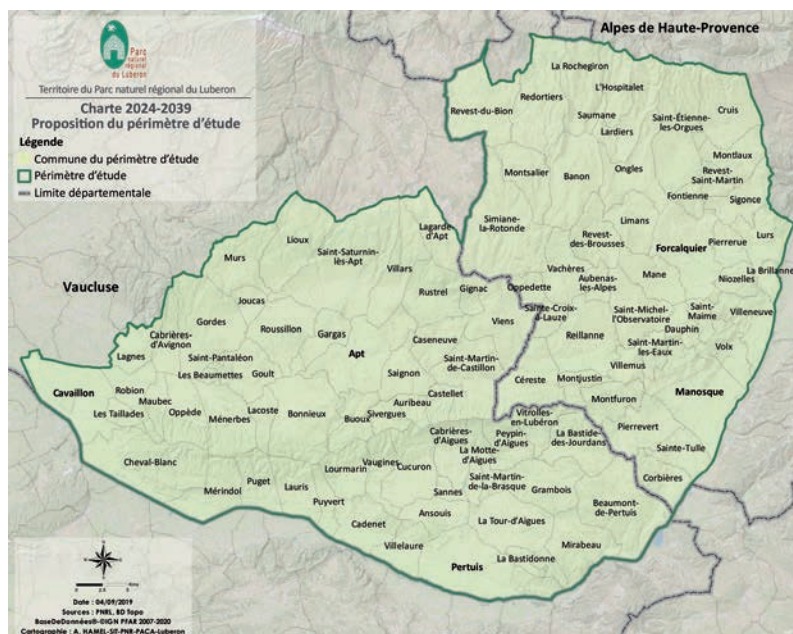
Révision de la Charte du Parc

En 2020, la première phase de révision de la Charte a été entamée avec le lancement des études par les agents du Parc et leurs partenaires pour réaliser l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte actuelle (2009-2024) et en même temps le diagnostic de territoire, base de la future Charte 2024-2039.

Plusieurs réunions ont été organisées avec les élus, institutionnels et partenaires, afin de rappeler le rôle du Parc et l'importance de s'impliquer ensemble dans la procédure de révision.

En juillet, les services de l'État, qui assurent le suivi de la procédure de révision de Charte, ont émis un avis favorable sur l'opportunité du périmètre de révision (proposition d'étendre le périmètre du Parc à 100 communes, voir carte ci-contre).

Ils ont également diffusé une note d'enjeux.



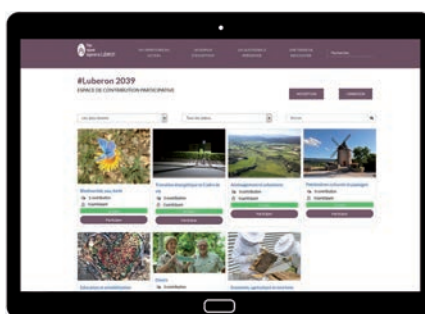
Pendant l'été, une identité visuelle dédiée a été créée, permettant de rendre lisibles et visibles auprès du public les actions menées pour la révision de la Charte.

Ces nouveaux supports de communication, déclinés en affiches, bandeaux web, etc., ont servi en premier lieu pour lancer la concertation auprès des différents publics: élus locaux, associations, professionnels, habitants, scolaires...



Malheureusement, malgré un plan de concertation ambitieux, plusieurs réunions avec les acteurs locaux ou les habitants ont dû être annulées en raison du contexte sanitaire lié au Covid-19.

Deux ateliers multithématiques #Luberon2039 ont cependant été maintenus en visioconférence, et une plateforme numérique de contribution citoyenne a été mise en place.



Chiffres clés :

- 106 participants aux ateliers #Luberon2039 en décembre.
- 1 groupe de préfiguration du Conseil territorial.
- Communication :
 - 1 plaquette d'information dédiée aux élus.
 - 1 groupe #Luberon2039 créé sur Facebook, avec 904 membres au 31 déc.
 - 1 vidéo de présentation du territoire.
 - 2 lettres du Parc spéciales révision.
 - 1 espace dédié sur le site web du Parc.
 - 13 fiches thématiques.
- Aides spécifiques à l'action pour 2020 :
 - 15 000 € de la Région Sud
 - 7 500 € du Département de Vaucluse.

➔ www.parcduluberon.fr/luberon2039/

▶ <https://youtu.be/REN3E8uCT3E>

Cofinanceurs :

Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : laure.vigouroux@parcduluberon.fr

Enfin, c'est en 2020 que s'est réuni le groupe de préfiguration du futur conseil territorial. Ce petit groupe, composé de 12 citoyens et animé par des élus et agents du Parc, était chargé de réfléchir à la composition, au fonctionnement et aux valeurs du futur Conseil territorial.

Les propositions ont été validées par les élus du Parc le 11 décembre 2020. Cette nouvelle instance de participation citoyenne, originale et inédite en Luberon, est destinée à émettre des avis et faire des propositions tout au long de la démarche de révision de la Charte du Parc.

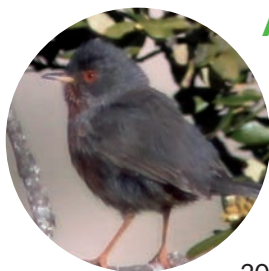


“ Mission A Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

ORIENTATIONS

- A/1 Protéger et gérer la biodiversité
- A/2 Protéger et gérer les ressources naturelles
- A/3 Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel
- A/4 Protéger et valoriser le patrimoine géologique
Gestion de la réserve naturelle géologique

CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE



Actualisation de l'inventaire des passereaux dans la zone de protection spéciale (ZPS) du Petit Luberon

Grâce au soutien de la DREAL, le Parc du Luberon a fait réaliser par la LPO PACA une étude sur les passereaux du Petit Luberon, dans la zone de protection spéciale Natura 2000. Réalisées au printemps 2020, les enquêtes de terrain ont permis d'inventorier 47 espèces par les points d'écoute. Résultats : le peuplement de passereaux du Petit Luberon est très largement dominé par les espèces forestières, plutôt très communes (Pinson des arbres, Mésange charbonnière, Merle noir). Les oiseaux associés aux garrigues et pelouses sèches, typiques de la Méditerranée, sont devenus très minoritaires. Ces résultats reflètent le développement de la forêt et la fermeture des milieux ouverts agro-pastoraux, processus en cours depuis plusieurs décennies, et donc la banalisation écologique du Petit Luberon. À noter la disparition de 3 espèces patrimoniales associées aux habitats ouverts : la Fauvette à lunettes, le Bruant ortolan et le Traquet oreillard. Le Pipit rousseline est également au bord de l'extinction dans le massif.

Cette étude sur les passereaux montre que malheureusement, nos efforts restent insuffisants pour enrayer la disparition des espèces d'oiseaux plus petites dépendantes des milieux ouverts. Tout l'enjeu des années futures est de continuer à lutter contre l'embroussaillage et la reforestation, à travers un soutien renforcé à l'élevage pastoral et la réorientation de la gestion forestière.

Mise en ligne du *Courrier scientifique*

Le *Courrier scientifique* du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est publié depuis 1997 sous l'égide du Conseil scientifique du Parc.

Cette publication a pour objectif de rendre compte au public local, et plus largement à toute personne intéressée, des recherches conduites sur le territoire de la Réserve de biosphère (incluant celui du parc naturel régional).

Depuis 2020, ces publications sont consultables ou téléchargeables sur le site Internet du Parc, en plus de la plateforme de l'Institut de l'information scientifique et technique.

Les anciens numéros sont également disponibles en exemplaires papier.

Chiffres clés :

- 47 espèces inventoriées par les points d'écoute et étudiées.
- Espèces généralistes forestières = 70%.
- Espèces des milieux ouverts = 30%.
- 3 espèces patrimoniales disparues en 30 ans.
- 1 espèce au bord de l'extinction locale : Pipit rousseline (elle était commune dans les années 1990).
- Il reste 6 espèces des milieux ouverts à enjeux prioritaires : Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse, Pipit rousseline, Monticole bleu, Alouette lulu, Fauvette pitchou.

Cofinanceurs :

DREAL PACA (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), Parc du Luberon.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

➔ Télécharger tous les numéros du *Courrier scientifique* : <https://bit.ly/3yfA3R9>

Chiffres clés :

- 15 numéros publiés.
- En 2020, la revue était également consultable sur <https://www.inist.fr/> : les articles y ont été consultés 11 223 fois.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact :

aline.salvaudon@parcduluberon.fr (pour le contenu)
dominique.denais@parcduluberon.fr (pour la diffusion)

PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Conservation du Vautour percnoptère

En 2020, en raison de la crise sanitaire, aucun service civique n'a été recruté pour nourrir les vautours percnoptères et le projet interparc/OFB a été prolongé jusqu'à fin 2022. Malgré ces conditions dégradées, le suivi de 2 couples a été assuré en interne, ainsi que l'approvisionnement hebdomadaire des 8 placettes de soutien alimentaire durant 6 mois et le traitement des données des pièges-photos (suivi des placettes).

30 panneaux réglementaires « Arrêtés préfectoraux de protection de biotope APPB Grands rapaces du Luberon » ont été posés. Le sentier de la Roque des Bancs a été débalisé, pour limiter le dérangement des oiseaux nicheurs par les visiteurs.



Chiffres clés :

- 4 couples « historiques » ont produit 5 jeunes à l'envol.
- 2 couples « nouveaux » cantonnés mais échec de la nidification.
- 25 tournées placettes entre le 11 mars et le 31 août (soutien régulier de 2 agents).
- 1/2 journée du chargé de mission par semaine et par couple pour suivre 2 couples.
- 11 percnoptères adultes différents détectés sur les placettes (pièges-photos).
- Recyclage de 7 tonnes de déchets de boucherie (effet confinement: -50% par rapport à 2019!).
- 30 panneaux APPB posés avec l'entreprise Pic Bois.
- Au total, environ 90 jours agents Parc mobilisés en 2020.

Cofinanceurs :

Union européenne (Feader), État, Office français de la biodiversité (pour le projet interparc), Parc du Luberon.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Suivi de deux espèces floristiques rares et protégées : la Garidelle et la Loefflingie d'Espagne

La Garidelle et la Loefflingie d'Espagne sont deux espèces floristiques parmi les plus rares et menacées du Luberon. Également très rares au niveau national, ces espèces justifient la mise en œuvre de mesures de gestion et de suivi qui leur sont dédiées.

La Garidelle est une espèce compagne des cultures extensives de céréales. La station de Mérindol (Espace Naturel Sensible de la Garrigue) fait l'objet d'un traitement agricole léger (sarclage annuel).

La Loefflingie d'Espagne occupe quant à elle des pentes sableuses de l'ENS de La Bruyère à Villars. La petite station est périodiquement débroussaillée.

Ces deux stations sont suivies par le Parc et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

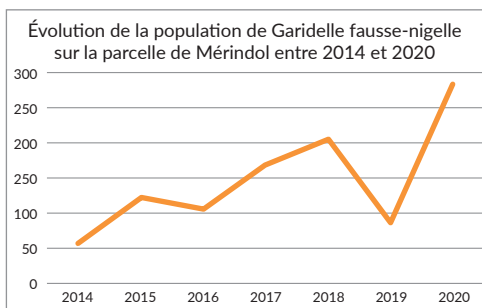
Chiffres clés :

- Le suivi de la Garidelle montre une multiplication des effectifs par 5 depuis 6 ans : estimation de 2400 pieds en 2014 à 12000 pieds en 2020.
- Le suivi de la Loefflingie confirme des effectifs extrêmement réduits, à peine supérieurs à ceux de 2019 : seulement 10 pieds en 2020 (contre 3 en 2019, mais 68 en 2017). Le maintien de la station reste très précaire, et donc celui de l'espèce sur notre territoire.
- Le 4 mars 2020, 40 enfants du centre de loisirs Bosque (Apt) sont venus aider à débroussailler la station de Loefflingie.

Cofinanceurs :

Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr



— Nbre total de pieds de Garidelle sur les 49 quadrats de suivi



Suivi de la Garidelle - Photo David Tatin



Débroussaillage de la station de Loefflingie d'Espagne



Animateur·trice Natura 2000 : des missions tout terrain !

REGARDS CROISÉS

Christian Chiapella (vice-président du Parc délégué à la biodiversité, la géologie et les ressources naturelles) et Sophie Bourlon (animatrice Natura 2000)

« CC : Le Parc du Luberon anime 7 sites du réseau européen Natura 2000, sur 9 sites présents sur notre territoire : Rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Enchrême, Massif du Petit Luberon, Massif du Luberon, Ogres, Vachères, Luberon oriental. Cela représente une superficie de 47 271 hectares. Notre objectif ? Préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés, à travers deux types de zonages : les zones de protection spéciale (ZPS, Directive Oiseaux) et les zones spéciales de conservation (ZSC, Directive Habitats, Faune, Flore).

SB : Natura 2000 finance des études scientifiques, des actions de terrain, des mesures pour les agriculteurs, des animations pédagogiques, de l'expertise pour les évaluations des incidences des projets. Dans ce cadre, en tant qu'animatrice de deux sites Natura 2000, j'anime et coordonne différentes actions pour la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, telles que définies dans le document d'objectifs. Je suis chargée des différentes dimensions des projets : planification pluriannuelle, animation de la réflexion, concertation avec les acteurs concernés, mise en œuvre, évaluation et redéfinition. Le métier d'animateur·trice Natura 2000 requiert autant la maîtrise de compétences transversales (animation de projet, développement local) que spécialisées (faune-flore, gestion administrative et financière) pour la gestion de ces sites à haute qualité environnementale.

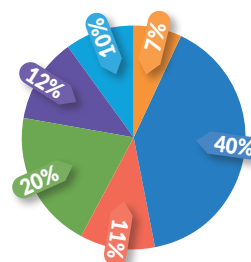
CC : Au Parc du Luberon, 5 agents animent des sites Natura 2000, à temps complet (Mathieu Berson et Sophie Bourlon) ou avec d'autres missions (Julien Baudat-Francheschi, Jérôme Brichard et Camille Dion). »

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, communes ponctuellement, Parc du Luberon.

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr - julien.baudat-francheschi@parcduluberon.fr
sophie.bourlon@parcduluberon.fr - jerome.brichard@parcduluberon.fr

➔ En savoir + sur <https://bit.ly/3ma8zcv>

Exemple de répartition du temps de travail pour gérer un ou plusieurs sites



Gestion des milieux naturels et des espèces, contractualisation

Il s'agit par exemple du travail réalisé en faveur du pastoralisme et des travaux financés par les contrats Natura 2000 (débroussaillage, rénovation de gîtes à chauve-souris...).

Évaluation des incidences des projets

L'animateur·trice donne des conseils pour prendre en compte la préservation des espèces et des milieux dans les travaux et pour les manifestations sportives qui se déroulent sur le site.

Inventaires et suivis scientifiques

Des protocoles permettent de suivre l'évolution des milieux naturels qui sont, par exemple, exposés au changement climatique, et de mieux connaître certaines espèces comme les chauves-souris.

Information, communication et sensibilisation

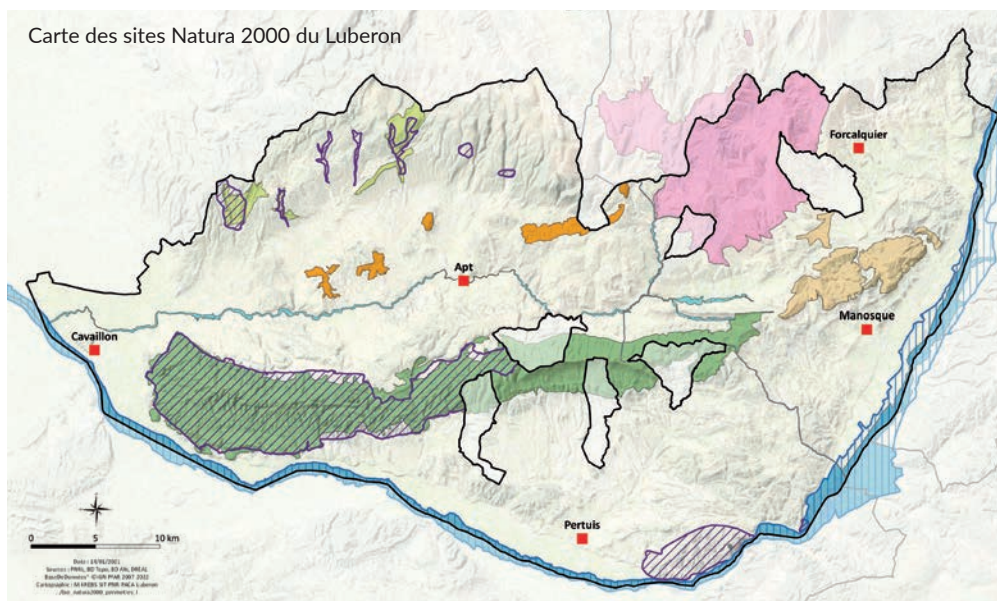
Visites de scolaires, médias, événements, permettent au grand public de découvrir toute la richesse des sites Natura 2000.

Gouvernance du site Natura 2000, suivi des documents d'objectifs (DOCOB)

La gestion du site est discutée par les élus et partenaires au sein d'un comité de pilotage, et l'animateur·trice doit en rendre compte aux services de l'État.

Gestion financière

Les travaux et l'animation du site mobilisent des fonds publics importants, une part non négligeable du temps y est consacrée.



Amélioration de la connaissance concernant la chauve-souris *Minioptère de Schreibers*

En juillet 2020, le Groupe Chiroptères de Provence et le Parc du Luberon ont réalisé une étude scientifique portant sur le *Minioptère de Schreibers*, qui est en déclin en Provence-Alpes-Côte-d'Azur depuis les années 1990. L'enjeu de conservation pour cette espèce est « très fort » dans notre région et représente une grande responsabilité pour le Parc du Luberon, nécessitant une amélioration de la connaissance des territoires de chasse de l'espèce et des gîtes occupés afin de les préserver. Plusieurs équipes, composées notamment de bénévoles, ont suivi les chauves-souris équipées d'émetteurs durant 10 nuits consécutives, au départ de Ménerbes jusqu'à 40 km de distance.

→ www.francebleu.fr/emissions/vraiment-nature/vaucluse/vraiment-nature-177



Chiffres clés :

- 31 espèces de chauves-souris en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les 34 que compte la France.
- 16 espèces inscrites sur la liste rouge nationale des espèces menacées, avec un statut défavorable.
- Effectif maximal connu du gîte de Ménerbes : 3 000 individus en juillet 1995 et 550 individus en avril 2019 : il s'agit d'un gîte d'intérêt majeur pour la conservation des chiroptères au niveau régional.
- 6 individus équipés pour le suivi télémétrique.
- Un *Minioptère* peut voler jusqu'à 70km/h.

Cofinanceurs :

Union européenne (Feader), État, Parc du Luberon

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr



Travaux en faveur de la restauration des pelouses pastorales du massif du Luberon à Montjustin

Le Parc du Luberon et les éleveurs ovins utilisant ces parcours pastoraux ont accompagné des travaux de débroussaillage sur le massif du Luberon dans la commune de Montjustin. L'objectif : faciliter la circulation des troupeaux, entretenir et rouvrir ces espaces pour restaurer les pelouses, qui sont exceptionnelles pour le pâturage et la biodiversité.

Cette opération a pu se faire grâce à l'autorisation des propriétaires de parcelles privées et la préparation puis la mise en œuvre du chantier par AviSilva (gestion, étude et expertises forestières).

Les éleveurs sont soutenus dans leur engagement de pâturage via des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur ces sites difficiles à fort enjeu de conservation et bénéficiant d'un statut de protection à l'échelle de l'Union européenne via Natura 2000.



Photo Sébastien Romsey

Chiffres clés:

- 13,5 ha en contrat Natura 2000 à Montjustin.
- Massif du Luberon : 12 éleveurs engagés sur 440 ha de pelouses et garrigues dans des contrats MAEC (mesures agri-environnementales climatiques) via la politique agricole commune, en faveur du maintien des milieux ouverts et semi-ouverts par le pastoralisme.

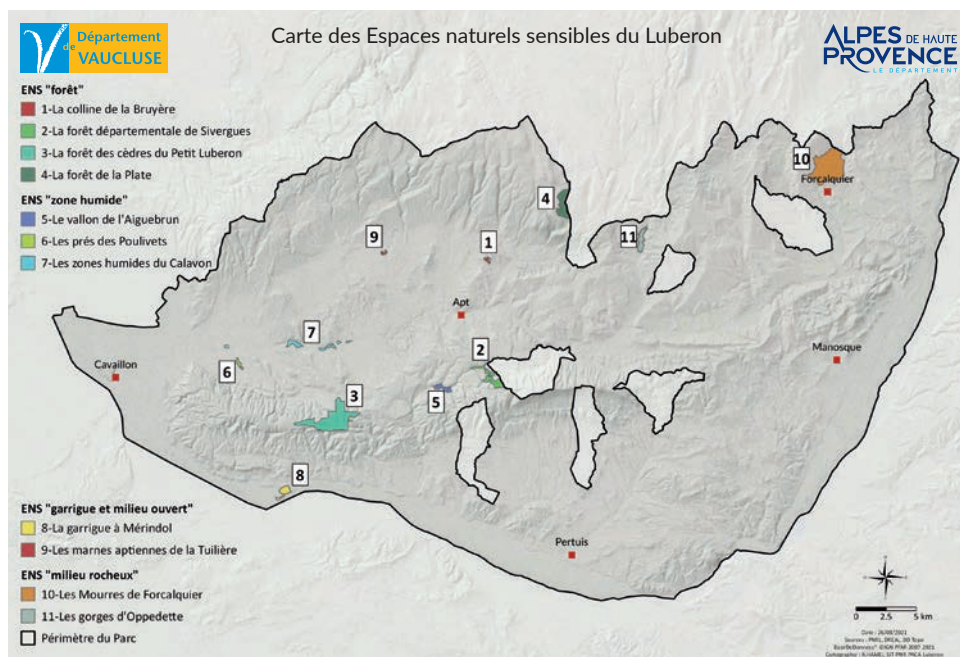
Cofinanceurs : Union européenne (Feader et PAC), État, Région, Parc du Luberon

Contact: sophie.bourlon@parcduluberon.fr

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Parc naturel régional du Luberon est un partenaire privilégié des communes et intercommunalités pour la mise en œuvre de la politique des Espaces naturels sensibles (ENS) du Département de Vaucluse. Il assure l'animation des ENS de Vaucluse situés sur son territoire (comité de site et plan de gestion) pour les communes et espaces naturels sensibles suivants :

- VILLARS/APT/RUSTREL : Colline de la Bruyère
- St-SATURNIN-LES APT : La Tuilière
- MÉRINDOL : La Garrigue
- BUOUX/BONNIEUX/SIVERGUES/SAIGNON/AURIBEAU : Vallon de l'Aiguebrun
- OPPÈDE : Les Poulivets



Un plan de gestion pour cinq zones humides en bordure du Calavon

Le Parc naturel régional du Luberon dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage de cinq zones humides en bordure du Calavon sur les communes de Goult et d'Oppède. Inclus dans le site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme », ils sont inscrits au réseau des Espaces Naturels Sensibles de Vaucluse et identifiés comme zones humides prioritaires du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Calavon.

Suite à un diagnostic des sites, des objectifs de gestion et des actions ont été définis pour cinq ans, répondant à des enjeux de non-dégradation ou de restauration des milieux naturels, et/ou à des enjeux de suivi écologique et de valorisation auprès du grand public. La mise en œuvre des actions se réalisera en partenariat avec le Syndicat Intercommunautaire de Rivière du Calavon-Coulon et le Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Photo David Tatin

Chiffres clés :

- 100 ha concernés.
- 34 actions définies pour un coût global d'environ 510 000 €.
- 30 habitats naturels, dont 14 d'intérêt patrimonial, représentant 72 ha.
- 517 espèces végétales recensées dont 2 à très fort enjeu de conservation (Le Corispermum des sables et la Bassie à fleurs laineuses).
- 17 espèces de reptiles et amphibiens dont 1 espèce à très fort enjeu de conservation (le Pélobate cultripède).
- 25 mammifères connus dont la Loutre d'Europe et le Castor d'Europe.
- 13 espèces de poissons dont l'Anguille d'Europe.
- 183 espèces d'insectes connues.
- 105 espèces d'oiseaux observées.

Cofinanceurs : Union européenne (Feader), État, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



PASTORALISME ET LOUP

Mise en œuvre du plan national d'actions « Loup et activités d'élevage »

Le Parc du Luberon s'inscrit dans la mise en œuvre locale du plan national d'actions « Loup et activités d'élevage » selon trois grands axes : l'animation en mode projet (réalisée par un agent du Parc); le suivi biologique et la médiation territoriale.

En raison de la crise sanitaire, les réunions n'ont pas pu se tenir et la médiation territoriale a été reportée à 2021, en concertation en cours avec les directions départementales des territoires. En revanche, la coopération avec l'OFB a été renforcée pour le suivi biologique (pièges-photos, pistage) et les constats d'attaque sur les troupeaux (habilitation de l'agent du Parc depuis juillet 2020). Un travail de proximité a été mené avec des éleveurs volontaires pour le déploiement de pièges-photos sur des zones pastorales.

Chiffres clés :

- Mode projet :
 - accueil du Parc du Queyras (3 jours en février), 1 rencontre interne au Parc (15 agents présents).
- Médiation territoriale :
 - 1 rencontre Présidente / collectif éleveurs / maire Reillanne (février),
 - 1 réunion de concertation avec des éleveurs à Caseneuve (15 éleveurs présents + maire),
 - déploiement pièges-photos chez 4 éleveurs volontaires (2 dans 84, 2 dans 04).
- Suivi biologique :
 - 25 000 photos triées, 1 664 clichés de 8 espèces sauvages dont 78 de Loup,
 - participation à 1 hurlement provoqué (juillet) sur l'Est du Grand Luberon,
 - 22 fiches réseau Loup-Lynx OFB (5 observ. photos + 17 indices fèces dont 9 collectés),
 - 2 constats d'attaque avec OFB.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE



Diagnostiques écologiques chez les propriétaires forestiers privés

Par convention entre le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et le Parc du Luberon, les propriétaires forestiers soumis au plan simple de gestion (propriétés au-delà de 25 hectares), ont la possibilité de demander la réalisation d'un diagnostic écologique au Parc.

Ce diagnostic comporte une synthèse bibliographique (milieux naturels, faune, flore), une visite de terrain qui permet de compléter ces données, une analyse des enjeux et la formulation de préconisations pour une gestion écologique de la propriété.

C'est aussi pour le Parc une opportunité de rencontrer d'importants acteurs du territoire et de les sensibiliser à la richesse écologique de leur patrimoine.

Chiffres clés :

- 5 propriétés suivies en 2020, dans 5 communes, pour une surface de 150 hectares.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr



Garde régionale forestière du Luberon : une fréquentation 2020 exceptionnelle !

Le Parc du Luberon a de nouveau répondu favorablement, pour la 17^e année consécutive, à l'initiative de la Région Sud pour mettre en place une opération de sensibilisation du public aux risques d'incendies de forêt en période estivale, dans le cadre de l'opération « Guerre du feu ».

Le Parc du Luberon a reconduit cette action exemplaire, accueillie avec enthousiasme par les communes, en mobilisant 20 jeunes âgés de 19 à 28 ans et issus du territoire, du 22 juin au 30 août.

En 2020, plus de 145 000 personnes ont été directement sensibilisées aux risques d'incendie (78 000 en 2019). Suite à un afflux de visiteurs français et étrangers lié à la crise sanitaire, une augmentation de plus de 100% de la fréquentation a été constatée entre le 15 juillet et le 15 août 2020, entraînant une pression inédite sur les sites touristiques et les espaces naturels du Luberon. Les GRF ont su maintenir un haut niveau de courtoisie et de professionnalisme, face à un public nombreux et exigeant...

Chiffres clés :

- 9 sites naturels sensibles et/ou dérogatoires ouverts en risque très sévère grâce à la présence des GRF.
- 145 000 personnes directement sensibilisées sur ces sites et sur certains marchés locaux.
- 1 convention passée avec la gendarmerie de Pertuis pour des patrouilles équestres dans les lieux les plus fréquentés des massifs forestiers.
- 2 jeunes en service national universel, en appui sur le site de Cavaillon.

Cofinanceurs : Région (80%), Parc du Luberon (20%).

Contact :

aline.salvaudon@parcduluberon.fr



FRÉQUENTATION DES MILIEUX NATURELS



Actualisation des codes de bonne conduite « J'adopte la Luberon attitude ! »

La crise sanitaire a mis en exergue les atouts avérés des territoires ruraux et des territoires protégés. Les lieux de loisirs et sports de nature demeurent de proximité. Vecteur majeur d'éducation, d'insertion, de santé, d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité touristique et de retombées économiques, les loisirs et sports de nature doivent aussi prendre en compte la nécessité de préserver un patrimoine naturel fragile.

Suite au confinement de mars-avril 2020, les différents codes de bonne conduite (générique grand public et 6 sports de nature) ont été actualisés, notamment pour anticiper l'effet rebond post-confinement en termes de fréquentation des espaces naturels.

Chiffres clés :

- 7 codes de bonne conduite sur les sports de nature : code générique grand public, randonnée pédestre, randonnée équestre, trail/course à pied, vélo, VTT, escalade.
- 1 lettre du Parc spéciale « Pour un retour heureux dans les espaces naturels » envoyée en mai 2020.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact :

eric.garnier@parcduluberon.fr

➔ www.parcduluberon.fr/une-terre-de-rencontre/saerer/jadopte-luberon-attitude/

Conserver les mares et amphibiens du Luberon

Les mares constituent des petites oasis de vie dans le contexte méditerranéen globalement sec du Luberon. Bien souvent méconnues et malmenées, elles nous rendent pourtant des services : régulation du cycle de l'eau, filtration des polluants et stockage du carbone, support d'activités économiques. Elles regorgent d'une grande richesse biologique, notamment avec la présence d'amphibiens tels que le Pélobate cultripède, espèce rare et menacée. Afin de sensibiliser le public et de faire connaître les mesures de gestion engagées par le Parc du Luberon sur ces milieux, un mini-documentaire vidéo a été réalisé en 2020, ainsi qu'une page spécifique sur le site internet du Parc.



▶ Voir la vidéo « Conserver les mares et les amphibiens du Luberon » : <https://youtu.be/C4kiSkxiXWI>

➔ En savoir + sur <https://bit.ly/3yvGOjs>



Photo David Terzin

Chiffres clés :

- 500 zones humides inventoriées sur le territoire Luberon-Lure, dont 328 de type « mares ».
- 9 espèces d'amphibiens : Salamandre tachetée, Triton palmé, Crapaud épineux, Crapaud calamite, Alyte accoucheur, Grenouille rieuse, Rainette méridionale, Pélodyte ponctué, Pélobate cultripède.
- 21 mares de reproduction du Pélobate cultripède concentrées sur le bassin versant du Calavon sur les 28 connues dans le Département de Vaucluse.
- Habitat de prédilection de l'espèce : mares souvent temporaires situées dans un environnement terrestre au terrain meuble et sablonneux peu végétalisé.

Cofinanceurs :

Agence de l'eau Rhône, Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



Porter-à-connaissance du SAGE Calavon-Coulon révisé et actualisation de son guide d'application

Le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du Calavon-Coulon est le document-cadre fixant les objectifs et les moyens pour organiser et agir collectivement afin de satisfaire durablement eau et usages. Ayant fait l'objet d'une actualisation et de modifications, validés par arrêté interpréfectoral fin 2019, tous les documents du SAGE révisé ont été portés à connaissance et diffusés auprès des collectivités et de tous les acteurs de l'eau concernés courant 2020.

Afin de faciliter sa bonne mise en œuvre et d'assurer au mieux la prise en compte des enjeux eau en amont de tous les projets d'aménagements, son guide d'application a été réactualisé en fonction des évolutions apportées au SAGE.

➔ Télécharger les documents du SAGE Calavon-Coulon 2019 : www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/sage-cavalon/

➔ Voir le guide d'application du SAGE : www.parcduluberon.fr/guide-sage/

Chiffres clés :

- 36 communes et 3 EPCI concernés par le bassin du Calavon-Coulon.
- 67 000 habitants environ.
- 2 619 km de rivières en tout, dont 201 km de cours d'eau principaux (Calavon-Coulon, Encreme, Aiguebelle, la Buye, la Doa, la Marguerite, la Raille d'Apt, l'Urbane, l'Imergie, la Sénancole et le Boulon).
- 4 millions de m³ d'eau par an du bassin consommés pour nos différents usages.
- 329 zones humides recensées.
- 111 dispositions du SAGE afin de concilier préservation des ressources/milieu et satisfaction des besoins.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : cedric.proust@parcduluberon.fr





Création du service SEDEL-Eau

2020 a marqué le lancement du Service d'économies durables en Luberon sur l'eau. Dans le cadre de l'opération « Économisons l'eau », des audits communaux pilotes ont mis en évidence des marges d'économies d'eau non négligeables. L'accompagnement personnalisé pour définir, mettre en œuvre et suivre les actions d'amélioration, se révèle essentiel. Ce service conseille et accompagne les collectivités pour optimiser leurs consommations d'eau après-compteur dont la dépense est supportée par la collectivité (bâtiments publics, infrastructures sportives et espaces verts). Avec le soutien de l'Agence de l'eau, le recrutement en 2021 d'un quatrième agent dans le service complétera l'équipe.

Chiffres clés :

- Économie financière de 217 000 € par an d'eau potable sur notre territoire;
- Économies potentielles de l'ordre de 25% par an
- Retours sur investissement intéressants (moins de 3 ans).
- 18 collectivités du Parc sont déjà engagées dans la démarche

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Parc du Luberon

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr

➔ <https://bit.ly/3LDK07B>

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE GÉOLOGIQUE



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

La Réserve naturelle nationale géologique du Luberon a été créée en 1987, sur 28 sites, afin de protéger un patrimoine paléontologique exceptionnel. En 1996, un périmètre de protection couvrant le territoire de 27 communes a été mis en place. Depuis 1988, l'État confie la gestion de la réserve au Parc du Luberon avec pour missions la protection, la recherche et la sensibilisation.

Dalle de Saignon : une étude scientifique pour mieux conserver et valoriser le patrimoine géologique du Luberon

REGARDS CROISÉS

Gilles Landrieu (délégué au Parc de la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt) et Pauline Coster (paléontologue)

« GL: La dalle à empreintes fossiles de Saignon est un site particulièrement exceptionnel où sont conservées des centaines d'empreintes de pas de mammifères et d'oiseaux qui peuplaient le Luberon il y a 30 millions d'années.

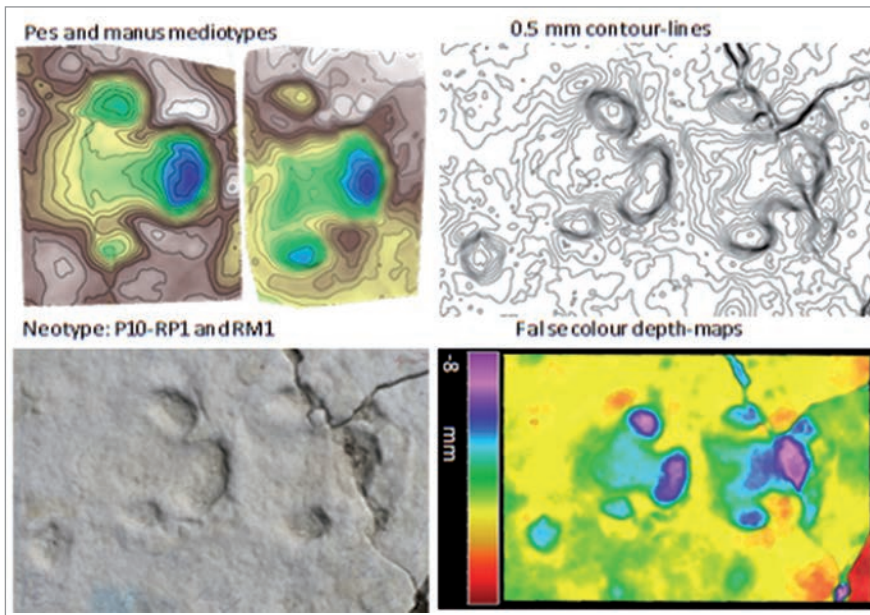
Afin de protéger cette dalle de l'érosion, elle avait été recouverte en 2001. En 2019, la couverture de protection a été enlevée pour étudier l'état de conservation de la dalle, en faire un relevé numérique et pratiquer des mesures de restauration.

PC: En 2020, nous avons cartographié, mesuré et analysé les empreintes et pistes présentes sur la dalle. L'étude scientifique de ces traces fossiles nous renseigne sur les animaux de l'époque (mammifères apparentés au rhinocéros, au chevrotain, au phacochère), leur environnement et le climat. Elle a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche de master 2 de l'Université de Rennes, en collaboration avec l'Université de Florence (Italie).



Pendant l'été, nous avons également proposé au public des visites guidées inédites sur la dalle de Saignon, pour explorer les traces de ces mammifères disparus en s'imaginant marcher au bord des lacs oligocènes. Et nous avons également accueilli Nathalie Simon pour son émission « Chroniques méditerranéennes nature » !

GL: L'une des missions de la RNGL et du Parc étant la valorisation de notre patrimoine géologique exceptionnel, nous réfléchissons maintenant à de nouveaux moyens de conservation compatibles avec l'accès pour le public. »



Chiffres clés :

- Plus d'un millier d'empreintes fossiles.
- 19 pistes de périsso-dactyles et 10 pistes d'artiodactyles.
- 25 relevés photogrammétriques haute résolution des pistes et empreintes individuelles.
- 1 collaboration internationale et 1 étudiant en stage.
- 1 présentation dans un congrès international (IVP 2020).
- 5 visites guidées en juillet-août.
- 1 émission « Chroniques méditerranéennes » diffusée en septembre et 1 reportage pour le « 13 heures » de TF1 (tourné mais non diffusé).

Cofinanceurs : DREAL, Région, Parc du Luberon.

Contact : pauline.coster@parcduluberon.fr

Aménagement de la dalle de Viens pour la protéger

Avec près de 200 empreintes fossiles de mammifères sur une surface d'environ 400 m², la dalle à empreintes de Viens revêt une valeur patrimoniale majeure du point de vue scientifique, de sa rareté et de sa vulnérabilité.

De par sa position dans une pente, la dalle est soumise à des apports importants de cailloutis lors des épisodes pluvieux. Afin de la protéger, le Parc du Luberon a missionné Renan Pipaud, murailleur à Viens, et la SCOP Petra patrimoniale, pour surélever la tête de mur en bord de piste, construire un muret en pierres sèches en continuité avec les deux murets existants, remodeler le profil de terrain pour favoriser l'évacuation des eaux de pluie.

Chiffres clés :

- Plus de 200 empreintes fossiles.
- 16 mètres d'extension linéaire du muret.
- 1 mètre de hauteur maximale.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon

Cofinanceurs : DREAL, Région, Parc du Luberon.

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr

➔ **En savoir + sur la dalle de Viens :** www.parcduluberon.fr/geosite/dalle-empreintes-viens/



Chantier de fouilles à Murs

Depuis 2017, des fouilles paléontologiques sont organisées chaque année sur le site de Murs en partenariat avec le Museum d'Histoire naturelle de Bâle et le Jurassica Museum de Porentruy (Suisse).

En octobre 2020, un chantier a permis d'élargir le site et de découvrir de nombreux nouveaux fossiles (plaques de tortues, dents de crocodiles, fragments de crânes, ossements divers...). À l'occasion de cette semaine de chantier, l'équipe de fouilles a ouvert le site au public et organisé une matinée de visites du site et de présentation des fossiles à l'attention des élus et habitants de la commune.

Chiffres clés :

- 130 nouveaux fossiles.
- 28 espèces fossiles identifiées.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr

➔ **En savoir + :** www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/milieux-naturels-et-biodiversite/geologie-r3/etudes-gisement-fossilifere-de-murs/



Inventaire géologique sur le piémont de la montagne de Lure

L'inventaire géologique a pour objectif d'identifier la diversité des sites d'intérêt géologique du territoire et d'enregistrer leurs caractéristiques dans le système d'information territorial (SIT) du Parc : localisation, description, âge, intérêts scientifique et pédagogique...

En 2020, l'inventaire a été réalisé sur le piémont sud de la montagne de Lure par 3 accompagnateurs en montagne de l'association Cèdres, afin de compléter la connaissance sur les 15 communes supplémentaires du périmètre d'extension de la révision de la charte.

Chiffres clés :

- 70 sites d'intérêt paléontologique, sédimentaire, structural, géomorphologiques identifiés.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact :

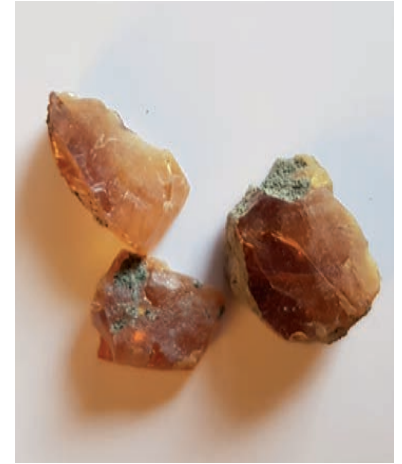
stephane.legal@parcduluberon.fr



Gastéropode fossile dans la formation géologique des calcaires et lignites de Sigonce (-30 millions d'années).



Étude scientifique d'un affleurement suite à sa description dans l'inventaire géologique.



Rares fragments d'ambre de la montagne de Lure (-100 millions d'années).



Des animations autour de la géologie pour le grand public

- Visites guidées du moulin de Salignan et de la dalle de Saignon tous les jeudis matin en juillet et août 2020.
- Visite géologique guidée du Musée Marc Deydier et à Cucuron pour la Journée nationale de la géologie (événement de la Société géologique de France en mai).
- Journées européennes du patrimoine sur le site des marnes aptiennes de la Tuilière à Saint-Saturnin-lès-Apt en septembre.
- Café-sciences à la Maison du Parc pour la Fête de la science en octobre: « Fossiles de Murs et du Luberon et leurs témoignages sur les environnements et les climats du passé », avec Loïc Costeur et Olivier Maridet (paléontologues).

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr

→ Écouter « Le Luberon il y a 30 millions d'années avec Loïc Costeur, paléontologue », dans l'émission "Vraiment Nature" sur France Bleu Vaucluse: <https://bit.ly/3dHv8Af>

PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURE

Restauration de l'église de Croagnes

Perchée sur sa colline à Saint-Saturnin-lès-Apt, l'église de Croagnes se dresse tel un phare dans le paysage. Dans un état de délabrement avancé, l'édifice a dû faire l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur complète. Les couvertures, enduits extérieurs et intérieurs, ainsi que les menuiseries ont été restaurés. La voûte d'arête, qui couvre la chapelle de Marie, a été démontée puis remontée, en raison de fortes déformations avec un risque de rupture. Les travaux ont révélé de belles peintures murales du XVII^e siècle, qui ont été restaurées bénévolement par les entreprises impliquées dans le chantier.

L'église est de nouveau régulièrement utilisée pour les offices et les habitants ont eu plaisir à visiter l'édifice restauré lors des Journées européennes du patrimoine le 20 septembre 2020.

Chiffres clés :

- Montant de l'opération : 190 000 € TTC
- Maître d'ouvrage : commune de Saint-Saturnin-lès-Apt
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon

Cofinanceurs : Région, Département de Vaucluse, commune de Saint-Saturnin-lès-Apt

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr



Réaménagement des jardins en terrasses du Château de Lauris

Le réaménagement des jardins en terrasses du château de Lauris (inscrit au titre des Monuments historiques) a été finalisé en 2020. Après la restauration des réseaux d'eau et des éléments d'architecture XVIII^e, puis le remontage des 2 murs de soutènement en parois berlinoises (en tenant compte de la problématique de venue d'eau qui avait participé à la chute de ces murs, cf. rapport annuel 2019 p. 12), les travaux se sont achevés avec la finition des travaux de maçonnerie, de serrurerie, de fontainerie, de finition des sols et de modelage des talus.

[▶ https://youtu.be/z03zCGJ4yq8](https://youtu.be/z03zCGJ4yq8) – [➔ En savoir + : https://bit.ly/3fX5Gcy](https://bit.ly/3fX5Gcy)



Avant



Après

Chiffres clés :

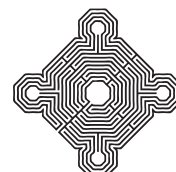
- 2 murs de 5 à 8 m de haut et 30 m de long
- 1 bassin et 1 fontaine remis en eau
- Maître d'ouvrage : commune de Lauris
- Maître d'œuvre : Atelier Donjerkovic
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Parc du Luberon
- Entreprise : Vivian

Cofinanceurs : Direction régionale des Affaires culturelles, Région, Département de Vaucluse, Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, commune de Lauris.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



MONUMENT



HISTORIQUE



Finalisation du Plan de paysage Luberon-Lure

Lancé en 2018, le Plan de paysage Luberon-Lure a été finalisé en 2020. Ce programme vise à garantir un cadre de vie de qualité, en proposant des solutions d'adaptation au changement climatique et la prise en compte du paysage dans les projets de territoire. C'est un outil opérationnel composé de 50 actions

définies avec les EPCI, afin de répondre localement aux aspirations des habitants et acteurs du territoire, et d'agir sur le paysage et son évolution.

Ces solutions traitent par exemple de :

- l'aménagement de rivières en traversée des villes (la renaturation permettant de limiter les risques inondation, de créer un refuge pour la biodiversité, un îlot de fraîcheur ainsi qu'un lieu de ressourcement et de mobilité douce pour les habitants),
- l'intégration paysagère des projets énergétiques,
- l'aménagement des réseaux de mobilité douce,
- la gestion du patrimoine arboré en ville,
- l'aménagement d'îlots de fraîcheur dans les centres-bourgs.

Les projets d'aménagement communaux ou intercommunaux peuvent potentiellement s'inscrire dans l'une des 50 fiches-actions.

Chiffres clés :

- 50 actions.
- 7 intercommunalités participantes.
- Plus de 1 000 participants à la démarche de concertation.
- 1 vidéo et 1 plaquette explicatives.

Cofinanceurs : Ministère de la Transition écologique, Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

→ En savoir + : <https://bit.ly/3fX5Gcy>



<https://youtu.be/z03zCGJ4yq8>



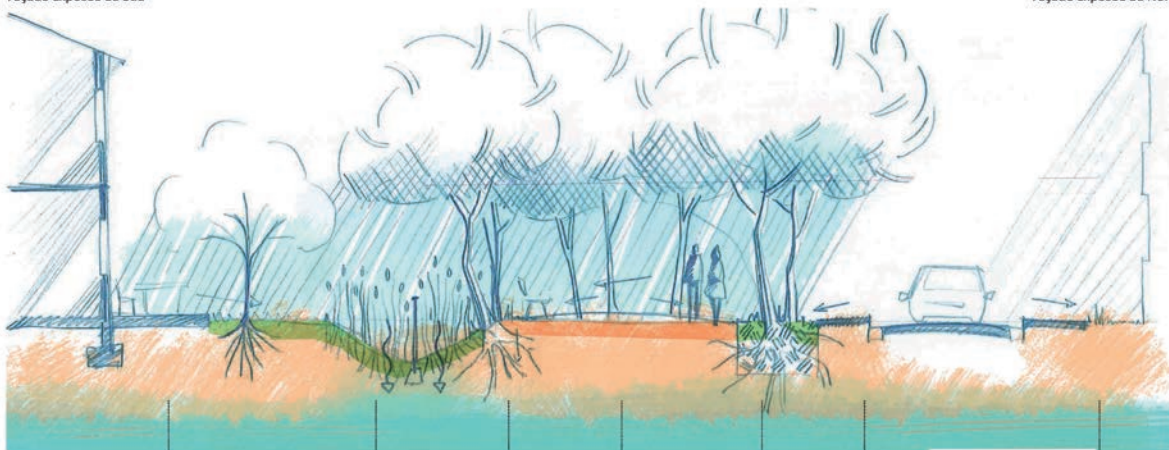
Exemple d'un projet évoqué dans le plan d'actions

Comment créer un îlot de fraîcheur en ville en s'appuyant sur la désimperméabilisation du sol et la plantation d'arbres d'ombrage adaptés au climat

L'EAU, LA VÉGÉTATION, LA PERMÉABILITÉ DU SOL, LE JEU DES OMBRES PORTÉES... ESQUISSE D'UNE COUPE URBAINE «D'ÎLOT DE FRAÎCHEUR»

Façade exposée au Sud

Façade exposée au Nord



- Terrasse privée ou publique (restaurants, bars...), directement en pied de façade Sud du bâti, ombragée par arbres à feuilles caduques pour laisser passer le soleil l'été
- Noue végétale réceptionnant les eaux pluviales de ruissellement des terrasses et du parc/allée piétonne, voire des toitures. Elle facilite l'infiltration et permet également de ménager l'intimité du bâti
- Alignement d'arbres le long de la noue pour la soutenir et absorber un maximum d'eau lors des orages. Installé en pleine terre et loin des bâtis ou voiries, il peut se développer sans nécessiter de taille fréquente.
- Espace public, parc ou allée (mail), square... aménagé en mini-forêt urbaine. Le sol est maintenu perméable tout en recevant un traitement (stabilisé) permettant une fréquentation PMR.
- Arbres en alignement de la voirie. Il sépare la voie piétonne de la voie carrossée, voire de la piste cyclable. Installé en fosse, ses racines se développent de façon limitée, protégeant ainsi la structure de la voirie. La fosse de plantation reçoit le ruissellement du trottoir/piste cyclable, pas de la voie carrossée.
- Piste cyclable en bordure de voie. On peut aussi imaginer un partage à niveau de la voie carrossée, ou bien un partage au sein du mail piéton, s'il en est.
- Voie carrossée bénéficiant de l'ombrage du bâti. L'espace ici est peu propice à la plantation d'arbre. Toutefois, le trottoir reste en fonctionnement de ruissellement vers une bande végétale, en pied de façade.



“ Mission B Développer et ménager le territoire

ORIENTATIONS

B/1

Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie

B/2

Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

URBANISME ET FONCIER

Anticiper et réduire l'impact des aménagements

Le Parc du Luberon suit les opérations ayant lieu sur son territoire afin d'anticiper et réduire l'impact environnemental des aménagements, que cet impact soit écologique, paysager, visuel, sur l'économie locale, les ressources ou les milieux. Lorsqu'il est consulté ou invité, le Parc participe ainsi aux comités de suivi des carrières et rend des avis sur les projets d'infrastructures routières, de téléphonie ou de transport d'électricité, sur les aménagements industriels et énergétiques. L'objectif : réduire les impacts de ces aménagements et prendre en compte les spécificités du territoire.

Suivi et conseil pour l'élaboration des documents d'urbanisme

Le Parc du Luberon est associé à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU/PLUi), aux schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et aux cartes communales du territoire. Il assiste les collectivités et veille à la compatibilité des documents d'urbanisme avec la charte du Parc. En tant que personne publique associée, le Parc contribue au renouvellement urbain, à la maîtrise de la consommation d'espace et à la lutte contre la spéculation foncière.

En 2020, l'activité des documents d'urbanisme a été fortement ralentie par le contexte électoral et sanitaire. Le Parc a néanmoins suivi l'ensemble des procédures de révision ou de modification des PLU.

Chiffres clés :

- 2 révisions générales de PLU : Corbières et Gordes.
- 9 modifications de PLU : Ansouis, Cheval-Blanc, Cucuron, Les Beaumettes, Ménerbes, Mérindol, Oppède, Reillanne, Robion.
- 12 avis rendus.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

Création du « Regard du Parc »

En 2020, le Parc naturel régional du Luberon a mis en place un nouvel outil afin de porter à la connaissance des communes les informations, recommandations et analyses du Parc lors de l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme (PLU). Cet outil appelé « Regard du Parc » est double : un document papier et un document numérique, qui permet d'accéder aux cartographies et aux données. Il est un outil concret d'accompagnement des communes dans leurs démarches d'urbanisme.

Il est structuré de cette manière :

- 1 - La commune dans le Parc du Luberon et sa Charte
- 2 - La maîtrise de l'évolution des paysages de la commune
- 3 - La gestion et la transmission du patrimoine naturel de la commune
- 4 - L'équilibre entre le développement du territoire et l'amélioration du cadre de vie

Le « Regard du Parc » est destiné à être édité au fur et à mesure des révisions ou élaborations des documents d'urbanisme.

Il sera mis à disposition de tous sur le site Internet du Parc.

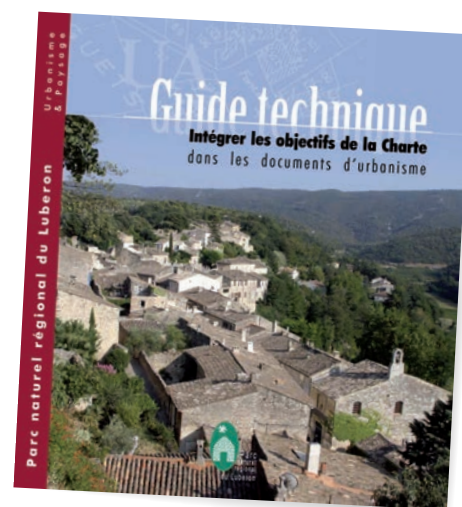
La première brochure a été réalisée pour la commune de La Bastidonne.

Chiffres clés :

- 7 avis rendus concernant :
 - 1 activité de criblage concassage à Manosque,
 - 3 projets agrivoltaïques à Manosque et Apt,
 - 2 projets de centrales photovoltaïques à Villars et à Montfuron,
 - la révision du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables et la révision du schéma régional des carrières.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Accompagnement de la DLVA pour la définition des orientations d'aménagement du quartier de Chanteprunier à Manosque

Depuis 2020, le Parc du Luberon accompagne la DLVA pour la définition des formes urbaines des phases II et III du quartier Chanteprunier à Manosque. Cette mission intègre les enjeux suivants : comment poursuivre l'aménagement ? Quels types de logements et de rues inventer ? Comment intégrer le quartier à son environnement ? Quels espaces publics créer ? Comment valoriser le paysage, le patrimoine naturel et végétal du site ? Quels équipements et programme de logements ?

Après un diagnostic de l'existant, cette mission s'est traduite par l'élaboration de principes d'aménagement urbains et paysagers (délimitation du périmètre, traitement des lisières, usages au sein du quartier...), et a permis de poser les bases du projet d'extension du quartier Chanteprunier pour en faire un quartier agréable et vivant.

La prestation se poursuivra en 2021 par un schéma d'aménagement avec plans et préconisations, qui serviront notamment à rédiger l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) du futur plan local d'urbanisme de Manosque.

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr
francoise.delville@parcduluberon.fr



Projet de création d'un écoquartier

Dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le Parc du Luberon a accompagné la commune de Reillanne dans son projet de création d'un écoquartier en périphérie du village. Ce programme visait à l'autonomie énergétique, la production de bâtiments basse consommation et un cadre de vie favorisant la mixité sociale et la relation homme-nature en ville. L'animation du groupe projet a permis l'expression de chacun à partir de cartes dessinées. La rédaction du programme d'opération et la consultation pour choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre ont été réalisées en 2019-2020.

La commune a finalement décidé d'abandonner le projet mais cela a permis au Parc de mettre au point une méthodologie transférable à d'autres projets du même type.

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

CONSEIL ARCHITECTURAL et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

L'architecte-conseiller apporte un conseil architectural gratuit aux habitants qui ont un projet de rénovation ou de construction, notamment pour l'implantation et l'orientation sur une parcelle, la qualité des matériaux, la composition des façades, l'aménagement des espaces extérieurs (terrasses, jardins, piscines, clôtures). L'assistance porte aussi sur la qualité environnementale du projet: utilisation de matériaux naturels, biosourcés et sains, isolation thermique, équipements techniques...

En 2020, les effets de la crise sanitaire ont peu affecté le nombre global de dossiers traités sur le territoire, puisque les rendez-vous ont pu être faits en visioconférence.

Directement associé au conseil architectural, le service de rénovation énergétique a été étendu en 2020 à l'ensemble des communes de la DLVA.

Par ailleurs, l'architecte-conseiller éclaire les élus communaux pour les autorisations d'urbanisme que le maire délivre, en matière d'insertion dans le paysage et d'impact architectural. Il peut aussi aider les communes dans le montage de leurs projets (aménagements d'équipements, espaces publics, réaménagement de quartiers, rénovation du patrimoine ou construction de locaux et urbanisme).

Chiffres clés :

- 9 architectes du conseil architectural du Parc en mairie + 1 animatrice rénovation énergétique + 1 thermicien dont la prestation s'est terminée en sept. 2020.
- Baisse du nombre de permis de construire de maisons individuelles.
- Maintien du nombre de déclarations de travaux (en particulier travaux de rénovation).
- Maintien du nombre des projets de rénovation autour de 1 500 par an.
- 2 301 rendez-vous en mairie ou visio.
- 503 visites sur site.
- 889 dossiers au titre de la rénovation énergétique.

Cofinanceurs :

Union européenne (Feder Fonds européen de développement régional), ministère de la Transition écologique et solidaire, Ademe, Région, Département de Vaucluse, communes et communautés de communes adhérentes, Parc du Luberon.

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

[Voir la vidéo sur le service de rénovation énergétique](https://youtu.be/SWzQK0toM3s) : <https://youtu.be/SWzQK0toM3s>

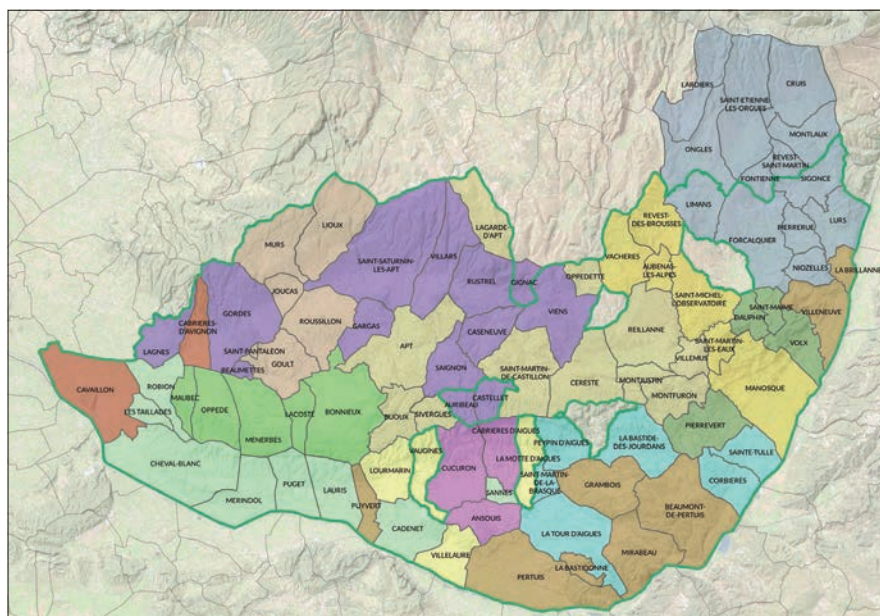
En savoir + sur www.renoverdurable.fr



Territoire du Parc naturel régional du Luberon

Les architectes conseil

Anne BOUISSET	Pierre BONNEVIALE
Camille PINET	Virginie PINEAUD
Christelle JUSKIWIESKI	Périmètre du Parc
Damien MERCIER	Limites communales
Didier RESPAUD-BOUNY	
Dominique HERBERT	
Florence KAHN	
Hugues BERINCHY	
Jean-José CARILLO	
Marie GARCIN	
Olivier FAGE	



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - <http://geo.pnrpaca.org>

BÂTIMENTS DURABLES

Requalification thermique du moulin du rouge à l'Écomusée de l'ocre

Le moulin du rouge de l'Écomusée de l'ocre à Roussillon est un bâtiment patrimonial propriété de la commune de Roussillon et géré par la SCIC ôkhra. Avec une dépense énergétique annuelle de 301 Kwhep/m² (étiquette énergétique E), il appartient à la catégorie des bâtiments énergivores. Afin de répondre aux objectifs fixés dans le SRADDET de la Région (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et dans la loi sur la transition énergétique, un programme de travaux a été défini afin de réduire les consommations énergétiques. L'étude thermique s'est appuyée sur la méthodologie «Approche globale» réalisée par le Parc du Luberon, avec pour objectif d'atteindre l'étiquette énergétique C.

Chiffres clés :

- Réduction de 68% des consommations énergétiques du bâtiment: passer de 301 Kwhep/m²/an à 94 Kwhep/m²/an.
- Coût d'objectif: 1 100 € HT/m².
- Temps de retour sur investissement: 24 ans.

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



État des lieux et potentiel de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments publics et privés

Le Parc naturel régional du Luberon a sollicité la CERC PACA (Cellule Économique Régionale de la Construction de Provence-Alpes-Côte d'Azur) pour améliorer sa connaissance du bâti sur le territoire Luberon-Lure et pour identifier les gisements potentiels d'économies d'énergie. Ce besoin de connaissances porte sur le parc résidentiel et sur le parc tertiaire (public et privé). Basée sur la modélisation « Siterre bâti », cette étude reconstitue les consommations énergétiques à l'aide des données descriptives publiques. La modélisation est réalisée à l'échelle du logement ou du local et est exploitable à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité.



Chiffres clés :

- Bâtiments tertiaires publics :
 - consommation de 180 Gwh/an, soit 42% de la consommation totale des bâtiments tertiaires (publics et privés)
 - 242 bâtiments administratifs disposent d'une étiquette énergie E, F et G, soit une surface totale de 145 500 m².

• Bâtiments tertiaires privés :

- consommation de 253 Gwh/an
- les branches « café/hôtel/restaurant » et « commerce » concentrent le plus grand nombre de bâtiments énergivores (étiquette E, F et G), soit respectivement 160 000 m² et 180 000 m².

• Résidentiel :

- consommation de 1 600 GWh/an
- les logements énergivores en étiquette E, F et G représentent 45 300 logements sur le territoire étudié, soit 48% des logements.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

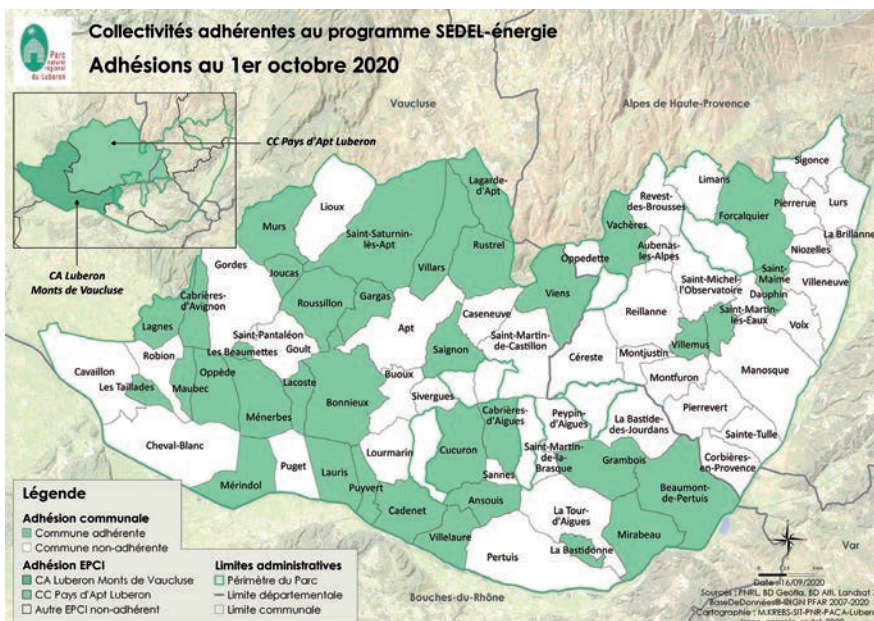
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SEDEL-énergie :

avec le Parc, les collectivités maîtrisent leurs consommations énergétiques !

36 communes et 2 intercommunalités bénéficient du Service d'économies durables en Luberon sur l'énergie à travers une convention pluriannuelle. En 2020, Bonnieux et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon ont rejoint le dispositif. Le comité de pilotage qui s'est tenu le 29 septembre 2020 a été l'occasion de présenter le programme aux représentants communaux et intercommunaux nouvellement élus.

Par ailleurs, les 3 conseillers en énergie partagés ont entamé une montée en compétences sur les économies d'eau (cf. SEDEL-eau p. 22).



Chiffres clés :

- 1 comité de pilotage le 29/09/2020.
- 38 collectivités adhérentes.
- En moyenne, une commune adhérente au SEDEL-énergie consomme 283 kWh/habitant/an pour un budget de 32 €/habitant, contre 422 kWh/hab et 40 €/an au niveau national (enquête Ademe, chiffres 2017).
- Entre 2017 et 2021, -12 % d'économies d'énergie en moyenne dans le patrimoine bâti et -32 % pour l'éclairage public.
- 41 communes du Parc procèdent à l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit.

Cofinanceurs : Ademe, communes adhérentes, Parc du Luberon

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Bois-énergie : mise en place d'un groupement de commandes pour l'achat de plaquettes forestières

Cette action a été menée à l'échelle Luberon-Lure (périmètre proposé pour la révision de la charte du Parc), avec l'assistance technique de l'association des communes forestières.

Les 36 chaufferies publiques du territoire consomment en moyenne 1250 tonnes de plaquettes forestières par an. 27 d'entre elles ne disposant pas de contrat d'approvisionnement garantissant un tarif et une qualité de produit, le Parc a proposé aux maîtres d'ouvrage concernés de créer un groupement de commandes.

Ce travail a abouti en novembre 2020 à la mise en place du marché d'une durée de 3 ans dont le Parc assure la coordination.



Chiffres clés :

- Prestataire technique : association des communes forestières (animation auprès des communes hors dispositif SEDEL et rédaction du CCTP)
Prestation de 10 500 € financée par le fonds collectif CEE-TEPCV.
- 15 membres au sein du groupement = 11 communes + SDIS 04 + Vacances Léo Lagrange + EHPAD de Cadenet + Parc du Luberon.
- 16 chaufferies représentant une consommation de 924 tonnes/an de plaquettes forestières.

Cofinanciers : Fonds collectif CEE-TEPCV, Parc du Luberon.

Contact : matthieu.camps@parcduluberon.fr

Étude-programme d'installation de centrales photovoltaïques à Cabrières d'Avignon

Le déploiement massif des énergies renouvelables visant à atteindre en 2030 les objectifs du SRADDET amène les collectivités locales à définir des stratégies d'équipement en centrales photovoltaïques sur leur patrimoine. La commune de Cabrières d'Avignon a souhaité être accompagnée par le Parc du Luberon dans la définition de cette stratégie. Après un inventaire détaillé du patrimoine disponible, l'identification des sites candidats et l'évaluation des potentiels de production solaire, un programme innovant combinant à la fois production photovoltaïque et réduction des consommations énergétiques des bâtiments les plus énergivores a été élaboré.

Chiffres clés :

- Équipement de 5 bâtiments (2752m²) et d'une friche industrielle (ancienne carrière) de 3ha
- Taux de couverture (production totale ENR/Consommation totale de la commune) : 8% ->20%
- Suppression des bâtiments en classe énergétique E, F et G

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



MOBILITÉ



Ça roule pour Luberon Labo Vélo !

Le programme Luberon Labo Vélo vise à accompagner les collectivités pour qu'elles élaborent une politique cyclable, aménagent des infrastructures cyclables et mettent en place des services liés à la pratique du vélo. L'objectif : développer l'utilisation du vélo au quotidien, pour faire ses courses, aller au travail ou à l'école, etc. L'étude doit définir les actions incontournables pour développer davantage le vélo au quotidien dans les 5 secteurs les plus urbains du Parc. Le diagnostic validé en septembre 2020 a été suivi de 5 ateliers réalisés en visioconférence pour récolter les propositions d'actions. Luberon Labo Vélo associe des partenaires institutionnels mais également des acteurs associatifs et des citoyens afin de faire valoir leur expertise d'usage.

Chiffres clés :

- Partenariat :
 - 2 Conseils départementaux : Vaucluse et Alpes de Haute-Provence
 - 5 EPCI conventionnés : LMV, CCPAL, CCPFML, DLVA, Cotelub
 - 14 communes associées : Apt, Cadenet, Cavaillon, Cheval-Blanc, Forcalquier, Gargas, La Tour d'Aigues, Lauris, Manosque, Mérindol, Oppède, Pertuis, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars.
- Chiffres de l'étude :
 - 2 comités de pilotage (28 janvier et 24-26 septembre)
 - 53 participants aux ateliers territoriaux de novembre-décembre 2020.

Cofinanciers :

Ademe (programme AVELO), Parc du Luberon, 5 EPCI.

Contact : nicolas.amblard@parcduluberon.fr

➔ + d'infos sur <https://bit.ly/3kjVBHq>

CADRE DE VIE

Signalétique : accompagnement dans la révision des règlements locaux de publicité

En 2020, le Parc du Luberon a poursuivi son accompagnement auprès de 18 communes pour la révision ou la création de leur règlement local de publicité (RLP), et pour mettre en place un plan de jalonnement SIL (signalétique d'information locale). Leur nouveau RLP intègre ainsi les préconisations de la charte signalétique du Parc du Luberon. La DDT 84 a également poursuivi son action le long des routes départementales visant à supprimer les enseignes et pré-enseignes illégales afin de préserver le paysage et le cadre de vie de notre territoire. Cette opération s'est traduite par le retrait ou la mise en conformité de nombreux dispositifs en infraction.

Chiffres clés :

- 18 communes engagées avec le Parc dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité.

Cofinanceurs : DREAL PACA, communes concernées, Parc du Luberon

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

➔ Voir la charte signalétique : <https://bit.ly/3kjVBHq>

CHANGEMENT CLIMATIQUE



Pose de 30 capteurs de température dans les villes de Cavaillon et de Manosque pour mesurer les îlots de chaleur urbains

Après Apt et Pertuis en 2019, le Parc du Luberon a fait poser 30 capteurs de température dans les villes de Cavaillon et de Manosque en juillet 2020, afin de mieux caractériser le phénomène d'îlots de chaleur urbains, en partenariat avec les services techniques communaux et le bureau d'études GeographR. Cela a permis d'enregistrer, durant toute la période estivale, la température heure par heure dans différents endroits de ces communes. À terme, ce travail permettra aux villes de mettre en place des solutions d'adaptation aux changements climatiques et d'améliorer le confort et la qualité de vie des habitants.

Chiffres clés :

- 30 capteurs posés à Cavaillon et Manosque.

Cofinanceurs : fonds collectif CEE-TEPCV, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Publication du cahier territorial

« Le Parc naturel régional du Luberon à l'épreuve du changement climatique »

Le Parc du Luberon souhaite contribuer à la prise de conscience du changement climatique, contribuer à l'émergence de solutions et inciter à l'action. Dans ce cadre, il a commandé au GREC-SUD (Groupe régional d'experts sur le climat en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur) la réalisation d'un cahier territorial intitulé « Le Parc naturel régional du Luberon à l'épreuve du changement climatique ».

Sortie en juillet 2020, cette publication, fruit du travail de près de 40 contributeurs, permet de partager les connaissances scientifiques sur le changement climatique et ses effets à l'échelle du Parc et du territoire Luberon-Lure.

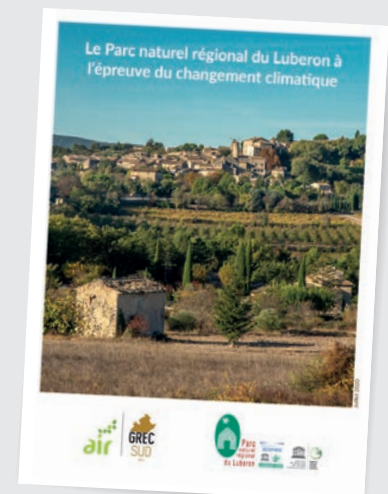
Une synthèse du cahier territorial en 8 pages a également été réalisée.

Cofinanceurs : fonds collectif CEE-TEPCV, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

➔ Cahier territorial à télécharger sur <https://bit.ly/3GLZEWZ>

➔ Synthèse à télécharger sur <https://bit.ly/2UffEgQ>





Espace VTT Provence Luberon-Lure - Photo: Jilien Abellan

“ Mission C

Créer des synergies entre **environnement de qualité** et **développement économique**

ORIENTATIONS



Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc



Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable



Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL LUBERON



Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Ademe comme territoire porteur d'un projet alimentaire territorial (PAT). L'objectif : offrir une alimentation locale et de qualité grâce à une dynamique territoriale mobilisant de nombreux acteurs : organismes agricoles, collectivités locales, associations...

La stratégie du PAT Luberon se décline en 6 axes :

- qualité des productions locales,
- structuration de l'offre alimentaire locale,
- restauration scolaire en circuits courts,
- actions pédagogiques et de sensibilisation,
- attractivité touristique,
- préservation des terres agricoles.

Où en sont nos cantines « De la ferme à ta cantine » avec l'arrivée de la loi EGalim ?

La loi EGalim de 2018 impose, dès le 1er janvier 2022, 50% de produits dits « de qualité » (dont 20% de bio) en restauration collective et scolaire. Le Parc du Luberon a mené un état des lieux auprès de 20 des 30 cantines du réseau « De la ferme à ta cantine », au vu duquel il ressort qu'il y a en Luberon :

- 3 cantines pionnières avec près de 60% de bio et local toute l'année : à Cadenet, Lauris et Volx ;
- une dizaine de cantines proches des exigences réglementaires ;
- une dizaine d'autres investies sur le local mais en deçà des futures normes EGalim.



Chiffres clés :

- 21 cantines enquêtées.
- 50% de produits de qualité (AOP-IGP-HVE-Fermier dont 20% minimum de bio) au 1^{er} janvier 2022.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr

Un nouveau marché paysan à La Bastidonne !

La municipalité de La Bastidonne et le Parc naturel régional du Luberon ont accompagné la mise en place d'un nouveau marché paysan inauguré le 4 juillet 2020. Ce nouveau marché se tient de début juillet à fin septembre, tous les samedis matin au centre du village. L'association du marché paysan, composée d'une dizaine de producteurs, propose une palette de produits locaux : fruits, légumes de saison, terrines, confitures, œufs, huile d'olive, fromages de chèvre, vin... Des produits frais vendus dans une bonne ambiance en toute convivialité.



Chiffres clés :

- La marque « Marché paysan » (déposée à l'Institut national de la propriété industrielle) est attribuée par le Parc naturel régional du Luberon à un marché de producteurs locaux. Les agriculteurs proposent en direct des produits issus de leur exploitation sans revente, frais, mûrs et conformes à la réglementation sanitaire. Ils sont regroupés au sein d'une association-loi de 1901. Un règlement intérieur régit les droits et devoirs des adhérents.
- Le réseau des marchés paysans du Luberon comprend 8 associations d'agriculteurs sur les communes de Apt, Cadenet, Forcalquier, La Bastidonne, Lauris, Maubec-Coustellet, Pertuis et Saint-Martin de la Brasque. Ces associations totalisent 240 agriculteurs.

Cofinanceurs : Parc du Luberon (hors programmes subventionnés), commune de La Bastidonne.

Contact : nathalie.charles@parcduluberon.fr



Photo Alain Canie

L'abat'mobile du Luberon

Depuis 2018, le Parc du Luberon participe aux côtés de la Confédération paysanne, Biocoop, l'INRA, à un projet innovant d'outil d'abattage de proximité, avec le soutien de la Fondation de France. Après 3 ans d'enquête auprès des éleveurs, consommateurs, un prototype d'abattoir mobile a été dessiné, chiffré avec des éleveurs et des experts. Ce projet pilote, soutenu par le Parc dans le cadre de son PAT, est l'un des deux projets déposés dans le Plan de relance (mesure 13-PAT). Il est au cœur de plusieurs enjeux :

- il répond aux difficultés des éleveurs en matière d'abattage;
- il participe à la relocalisation de l'alimentation et au maintien de l'élevage sur le territoire;
- il s'inscrit dans le cadre de la loi EGalim.

Tests consommateurs : analyse sensorielle sur pains biologiques dans le cadre de la filière panicole

Le Parc du Luberon et Agribio 04 ont mis en place une filière territoriale blé-farine-pain bio à partir de variétés paysannes de blé cultivées par des producteurs motivés par la conservation de la biodiversité. La structuration de cette filière s'est poursuivie en 2020 avec une étude consommateurs et un plan de communication. Le 8 octobre à l'Université européenne des saveurs et senteurs à Forcalquier et le 15 octobre à Innov'alliance à Avignon, des tests consommateurs se sont déroulés sur 8 pains bio façonnés par des boulangers de la filière, tous signataires de la charte « Farine et Pain bio ». Cent dégustateurs ont réalisé des tests organoleptiques et ont noté l'attractivité des pains de la filière.

Les 3 premiers boulangers marqués Valeurs Parc ont reçu leur plaque à l'occasion des Journées du patrimoine à La Thomassine en septembre.

➔ Télécharger la brochure «Du grain au pain» sur <http://urlr.me/Qn86V>

▶ Voir le reportage du journal de France 3 du 8 octobre 2020 sur <http://urlr.me/VjLtr>



Chiffres clés:

- 10 éleveurs ovins et caprins.
- Volume prévisionnel : autour de 20 tonnes/an.

Contact :

julie.rigaux@parcduluberon.fr

Chiffres clés :

- 17 signataires de la charte d'engagement sur la valorisation d'un pain paysan bio au levain naturel (producteurs, moulins, collecteurs de céréales, boulangers).
- 3 boulangers marqués « Valeurs Parc » en 2020.
- 80 tonnes de blés paysans transformées en farines en 2020 et intégrées dans la filière.

Cofinanceurs : Union européenne et Région (programme Leader Haute-Provence), Parc du Luberon, Agribio 04.

Contact :

nathalie.charles@parcduluberon.fr

AGRO-RESSOURCES

Valorisation de la flore méditerranéenne : le Parc du Luberon adhère au pôle de compétitivité Innov'alliance

Après plusieurs années de travaux expérimentaux sur diverses plantes méditerranéennes, le Parc a naturellement adhéré au pôle de compétitivité Innov'alliance spécialisé dans le végétal (industries agro-alimentaires de 1^{re} et 2^{de} transformations, fruits, légumes, PPAM). La co-organisation d'un webinaire le 17 septembre 2020, sur le thème « La valorisation de la flore méditerranéenne, l'exemple du Parc du Luberon », a permis de faire connaître les travaux du Parc à une cinquantaine d'entreprises. À l'issue de ce webinaire, des contacts ont été noués concernant plusieurs plantes d'intérêt, pour de futures collaborations.

Chiffres clés :

- 1 webinaire organisé avec le pôle de compétitivité Innov'alliance (52 participants).
- 1 réseau de 450 entreprises et laboratoires.
- 9 nouvelles plantes ayant fait l'objet de demandes d'échantillon pour la réalisation de premiers tests en laboratoire.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



Webinaires et vidéos de promotion des écomatériaux et mise en œuvre dans les bâtiments publics

Le Parc du Luberon dispose d'une expérience reconnue sur la valorisation des ressources locales pour la production de matériaux destinés au secteur du bâtiment en circuit court et la construction de bâtiments publics basse consommation. Elle a servi de support à l'organisation de 2 webinaires nationaux et la production de 6 vidéos de promotion. Avec la nouvelle réglementation environnementale 2020 obligeant les maîtres d'ouvrage à recourir massivement aux matériaux biosourcés (séquestration du carbone), ces filières devraient voir leur développement conforté.

- ▶ Enduit terre et BTC Le Village : <https://youtu.be/5MCKV6PvmXo>
- ▶ Centre de formation Le Gabion : <https://youtu.be/T9KuuSSBiM>
- ▶ Bois de cèdre Scierie La Bernadette : https://youtu.be/xU_Qa-ATzPo
- ▶ Panneau d'isolation en paille de riz FBT Isolation : <https://youtu.be/TVkeDeEJXPw>

Chiffres clés :

- 1 webinaire sur « La construction de filières d'écomatériaux », en collaboration avec la Fédération des parcs naturels régionaux (50 participants).
- 1 webinaire sur « Bâtiments et biodiversité » avec retour d'expérience sur la ferme des Argiles, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et le ministère de la Cohésion des territoires, (70 participants).
- 3 vidéos écomatériaux + 1 vidéo éco-construction + 2 vidéos bâtiments publics basse consommation et matériaux locaux.

Cofinanceurs : Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Cohésion des territoires, Fédération des parcs naturels régionaux, Parc du Luberon.

Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr

LA THOMASSINE - VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

Une nouvelle collection de pêchers

La collection de pêchers de La Thomassine a été implantée il y a quinze ans et les arbres arrivent malheureusement en fin de vie. Pour préserver ce patrimoine, les variétés les plus intéressantes ont été dupliquées par un pépiniériste (par greffage). En y ajoutant le don de plusieurs plants par l'INRA-GAFL de Montfavet, c'est une nouvelle collection de pêchers qui a ainsi été implantée à la Thomassine sur une parcelle qui n'avait pas été exploitée depuis de nombreuses années. Cette collection compte 200 arbres au total et 80 variétés. Comme pour les autres collections, les arbres seront cultivés selon les règles de l'agriculture biologique et les premiers fruits devraient arriver en 2022.

Chiffres clés :

- 200 arbres.
- 80 variétés.

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr

Une nouvelle identité visuelle pour La Thomassine-Vergers et jardins conservatoires

Suite à l'étude de développement menée en 2018-2019, le positionnement stratégique de La Thomassine en tant que site de visite et de sensibilisation à la biodiversité domestique a été revalorisé. De nouveaux supports de communication (logo, plaquette, affiche, page Facebook, banderoles, oriflammes) ont été réalisés avec une nouvelle identité visuelle mêlant végétation, fruits, légumes et biodiversité pour traduire cette ambiance si conviviale et sereine qui caractérise La Thomassine.

Cofinanceurs : Union européenne (programme Leader), Parc du Luberon.

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr

f @lathomassine



Programme Espace valléen Luberon-Lure : bilan évaluatif 2015-2020

Depuis 2015, le Parc naturel régional du Luberon portait le programme Espace valléen Luberon-Lure, en partenariat avec les acteurs du tourisme locaux et régionaux, avec pour objectif la valorisation responsable des patrimoines naturels et culturels, et la construction d'une destination écotouristique Luberon.

L'évaluation qualitative et quantitative du programme Espace valléen Luberon-Lure 2015-2020 a permis de dégager des points forts et une plus-value pour le territoire du Parc :

- une gouvernance par la fédération des acteurs de la destination Luberon ;
- la multiplicité des acteurs publics et privés ;
- des actions qui ont permis de diversifier l'offre touristique et de ce fait, d'améliorer la satisfaction des clientèles ;
- un élargissement de la saisonnalité de la fréquentation touristique du territoire qui est à poursuivre et à renforcer à l'échelle des 4 saisons et dans l'espace (gestion des flux touristiques dans les sites naturels).

Ce programme a contribué à la réalisation de nouveaux aménagements, de nouveaux équipements et d'événementiels sur le territoire, et notamment :

- organisation des Sons du Lub en 2016 à Beaumont-de-Pertuis ;
- organisation de la Fête de l'ocre-Objectif Grand Site 2017 dans le pays d'Apt ;
- création et inauguration d'Artemisia Muséum à Forcalquier ;
- aménagements intérieurs de l'office de tourisme intercommunal Pays d'Apt Luberon ;
- valorisation d'un parcours découverte « Chemins du patrimoine » à Cabrières-d'Aigues ;
- valorisation patrimoniale de la citadelle de Forcalquier ;
- réhabilitation du four à chaux à Dauphin, par Alpes de Lumière ;
- création sur la montagne de Lure d'un circuit thématique sur la pratique de la cueillette d'hier à aujourd'hui ;
- valorisation des géosites majeurs du Luberon Géoparc mondial Unesco ;
- création de l'Espace VTT Provence Luberon Lure (voir ci-après) ;
- développement d'itinéraires vélo autour de Gordes ;
- augmentation des contenus sur le site www.cheminsdesparcs.fr et création de supports de communication.

Cette stratégie sera confortée dans le cadre du nouveau programme Espace valléen pour 2021-2027.

Chiffres clés :

- 31 opérations engagées dans la programmation 2015-2020.
- 12 projets en faveur de la diversification touristique.
- 10 projets valorisant les patrimoines naturel et culturel.
- 1 264 922 € d'aides financières (Union européenne, État, Région, Départements).
- 2 comités de pilotage organisés chaque année.
- 11 comités techniques.
- 5 journées « Rencontres du tourisme durable » organisées, répondant aux thématiques prioritaires de la stratégie (agritourisme, géotourisme, reconnaissances Unesco, changement climatique...)

En savoir + : <https://bit.ly/3E3rr2Z>

Cofinanceurs : Union européenne (Feder POIA), État (FNADT), Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon, collectivités maîtres d'ouvrage.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



Espace valléen Luberon-Lure 2016-2020



Luberon gratitude, le réseau Valeurs Parc Luberon et celui des géopartenaaires reconnaissants !

Des prestataires touristiques et des viticulteurs du Luberon, partenaires du Parc au titre de la marque Valeurs Parc ou du Géoparc mondial Unesco, se sont mobilisés pour offrir des services et des produits aux soignants, particulièrement mobilisés durant le premier confinement. Ils ont ainsi proposé un temps de repos et de découverte de notre territoire. Une nuitée dans un hôtel, un camping, une chambre d'hôte, une randonnée accompagnée, une visite de site, une dégustation de vin ou de produits locaux ont été proposés. Des femmes et des hommes engagés aux côtés du Parc du Luberon pour un tourisme durable et solidaire...



Chiffres clés :

- 500 offres proposées.
- 173 demandes recensées avec un fort taux de participation pour les offres les plus prisées.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

ACTIVITÉS ET SPORTS DE NATURE

Succès renouvelé pour ALL RIDE VTT LUBERON 2020

Le 18 octobre, VTT Luberon, le Parc du Luberon et le Centre de vacances Léo Lagrange ont organisé le ALL RIDE VTT LUBERON 2020 au départ du Château de l'environnement à Buoux, site historique emblématique. Beaucoup d'efforts ont été fournis, et notamment par les bénévoles, pour offrir aux participants une édition respectant les directives préfectorales pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

Le succès rencontré par cette nouvelle édition était à la hauteur de l'ambition des organisateurs, à savoir :

- proposer un événement sportif de qualité, conçu de manière éco-responsable et durable, dans le respect des milieux naturels ;
- valoriser l'Espace VTT-FFC Provence Luberon Lure ;
- promouvoir l'activité physique comme facteur de santé et de bien-être, et les sports de nature comme facteurs de cohésion sociale et de mixité des publics ;
- valoriser un noyau associatif dynamique, une gouvernance partagée et la mutualisation de compétences.

➔ <https://www.facebook.com/Allridevttluberon/>

▶ VIDEO : <https://www.facebook.com/Allridevttluberon/videos/1586644688210856>

Chiffres clés :

- 800 participants au départ (jauge limitée Covid), dont 10% de femmes, 2 Allemands, 2 Belges, 1 Espagnol, 1 Finlandais, 1 Canadien ; tous âgés de 6 à 90 ans !
- 4 RANDO VTT (15, 25, 38, 46 km)
- 2 RANDURO VTT
- 1 Single Tour Enfant VTT
- 230 repas chauds servis (sous protocole Covid)
- 1 ravito final et 3 ravito-point d'eau en chemin (sous protocole Covid)
- 1 inauguration officielle du nouvel Espace VTT-FFC Provence Luberon Lure©
- 1 labélisation de l'évènement "Grande Traversée VTT de Vaucluse®" par le Département de Vaucluse
- 6 communes du Parc du Luberon traversées
- 100 km de sentiers nettoyés
- 3 structures co-organisatrices / 23 partenaires privés / 7 partenaires publics
- 40 bénévoles mobilisés – grand bravo à toutes et à tous !

Cofinanceurs : Partenaire financier : Département de Vaucluse

Partenaires dotation matériel, équipement, services : Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Office de tourisme Luberon Pays d'Apt, Ville d'Apt, commune de Buoux, Vaucluse Provence Attractivité, Vélo Loisir Provence, Mountain Biker Foundation, France Bleu Vaucluse, Comète FM, Xtrem Bike Shop, Atelier onze dents, Race Company, Alu-Max, Buzz.com, Imprimerie Nouvelle, Chronospheres, Photographe Matthieu Vitré, Photographe Julien Abellan, Vidéastes Julien Abellan & Jordan Colin, Photographe Follow Racer, Luberon News, Crédit Agricole Apt, Intermarché Apt, Philibert Matériaux, Pinguet TP, Nouveau TP, Apt Union, Cave de Bonnieux, Fenioux multiSPORTS.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



ALL RIDE VTT LUBERON À BUOUX

Une édition 2020 enchantée



La team M&M's composée de trois compères originaires des alentours de Caromb. / PHOTO M.M.

La notoriété du All Ride VTT n'est plus à faire, au point que les inscriptions, pourtant exclusivement par internet cette année, ont rapidement fait le plein de la jauge. Dimanche dernier, au départ de Buoux, ils étaient 800 rouleurs, dont environ 30% de VAE sur la Randuro et 50% sur les Randonnées. Et pour cause, "cette sortie est cochée dans notre calendrier, c'est la meilleure du coin et on vient tous les ans" livre Hélène, du club Aix VTT, engagée avec son mari sur la rando de 38km.

"Génial, fantastique" : à l'arrivée, les vététistes ne tarissent pas d'éloges sur la qualité de l'évènement. "C'est top ! On vient tous les ans et toujours avec le même bonheur."

La team M&M's, composée de 3 compères des alentours de Caromb, a opté pour la randuro de 28km cette année. Ludo, Eric et Laurent le confirment : tous les ingrédients d'une magnifique sortie y sont. "Terrain, météo, balisage, ravito, c'est 100% parfait, rien à redire."

Idem pour Olivier, de Joucas, qui connaît bien ce terrain de jeu sans pour autant s'en lasser : "on a un bon grip et les paysages sont grandioses." Il connaît également la qualité de

l'organisation : "les parcours sont toujours bien tracés et surtout très bien nettoyés et préparés. La matinée est un régal pour les yeux et les jambes, et je trouve le plaisir de partager ce moment avec mon fils."

Eric aussi a rempli. Venu de Lambesc pour la randonnée de 25 km cette année, il se ravit du site : "J'adore. Les parcours sont techniques et variés, on traverse sous bois, crapahute sur les crêtes, dévale les descentes, rencontre des sols plus ou moins roulants, tout y est."

Un satisfecit général qui est aussi le corollaire du maintien de l'évènement. "On n'aurait jamais cru qu'avec les contraintes et les dernières annonces, l'édition serait maintenue" se réjouit Eric, le Carombais. D'ailleurs, aux prémices de la journée, certainement pour s'assurer que les dernières annonces gouvernementales ne l'annulent pas, les portants étaient majoritairement présents sur la première heure de départ. Une inquiétude aussi vite dissipée que la légère brume et la fraîcheur matinales pour dévoiler un beau soleil qui s'est également inscrit sur les visages.

Magali MERCIER

Création de l'Espace VTT-FFC Provence Luberon Lure®

REGARDS CROISÉS

Patrick Courtecuisse (vice-président du Parc délégué à l'agriculture et au tourisme durables) et Éric Garnier (chargé de mission activités et sports de nature)

« PC: Le Parc naturel régional du Luberon a porté la création d'un espace VTT sur le territoire Luberon-Lure, en partenariat étroit avec les Départements de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence, les intercommunalités, les agences départementales et offices de tourisme, Vélo Loisir Provence et d'autres partenaires territoriaux.

Nous avons lancé l'Espace VTT Provence Luberon Lure® en juillet 2020, puis nous l'avons inauguré le 18 octobre, lors du ALL RIDE VTT LUBERON.

EG: Le VTT chez nous, c'est culturel, pour les habitants et pour les visiteurs! Et nous pouvons aujourd'hui leur proposer une très belle offre, labélisée par la Fédération Française de Cyclisme.

L'Espace VTT Provence Luberon Lure®, ce sont 63 itinéraires balisés sur plus de 1 000 km, de tous niveaux et accessibles toute l'année, 6 grands tours sur GPS et 2 grandes itinérances, qui ont été combinés sur le réseau de chemins publics, dans le respect des milieux naturels, du patrimoine sentier et des autres usages.

Chaque bassin de vie dispose ainsi de parcours prêts-à-rouler et labélisés par la Fédération Française de Cyclisme (FFC), pour explorer une terre historique et emblématique du VTT, pour vivre et comprendre cette nature protégée, les paysages emblématiques, les produits savoureux et la culture séculaire du territoire.

PC: Avec ces nouveaux aménagements, nous avons souhaité contribuer à une diversification des activités touristiques durables, en s'appuyant sur le développement maîtrisé du VTT et la construction d'une destination VTT mutualisée et labélisée par la FFC.

Pour ce dossier, nous avons obtenu le soutien de l'Union européenne, de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires et de la Région Sud (programme Espace valléen). »

Chiffres clés :

- 63 itinéraires (boucles locales) avec balisage permanent et normalisé, répartis sur l'ensemble des bassins de vie touristiques du territoire :
 - 20 itinéraires de niveau Très facile
 - 20 itinéraires de niveau Facile
 - 17 itinéraires de niveau Difficile
 - 6 itinéraires de niveau Très difficile
- soit 1061 km d'itinéraires balisés et près de +30000 m de dénivelé à franchir!
- 2 Grandes Itinérances balisées et labélisées FFC : la Grande Traversée de Vaucluse (327 km depuis le nord Ventoux) et L'Alpes-Provence (293 km depuis la frontière italienne).
- 6 Grands Tours VTT proposés uniquement sur GPS, de 35 à 80 km, à parcourir en VTT musculaire ou VTTae, soit 400 km.

Cofinanceurs : État (FNADT), Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon, offices de tourisme du territoire.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



→ sitesvtt.ffc.fr

→ veloloisirprovence.com

▶ Voir le teaser sur <https://youtu.be/laBQOjVz160>





“ Mission D Mobiliser le public pour réussir un développement durable

ORIENTATIONS

- D/1 Mobiliser le public pour réussir le développement durable
- D/2 Promouvoir des pratiques participatives
- D/3 Mieux échanger avec les territoires extérieurs

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Les dispositifs scolaires 2019-2020

Le Parc du Luberon a proposé plusieurs dispositifs d'éducation à l'environnement : cycles d'interventions en milieu scolaire alimentant des projets thématiques (« Refuge de biodiversité », « Paroles de pierres », « Manger Luberon, c'est bon pour la santé », « Clim'enquête »), interventions ponctuelles et parcours éducatifs (Mon collège en Luberon, Viens dans mon Parc), accueil sur les sites du Parc (Château de l'environnement, Thomassine). La demande des enseignants du territoire était forte, comme d'habitude ; malheureusement, le contexte sanitaire a fortement impacté le déroulement des projets, avec des incidences économiques pour les intervenants éducatifs. La fin d'année a permis de reprendre les interventions avec un mot d'ordre : sortir !

Chiffres clés :

- Programme annuel : 122 classes (195 classes initialement retenues), soit 44 établissements scolaires répartis sur 27 communes, 149 demi-journées effectivement réalisées.
- Mon collège en Luberon : 11 classes (60 classes initialement prévues) dans 3 collèges (Cité scolaire à Apt, Le Mont d'Or à Manosque, Pierre Girardot à Sainte-Tulle), soit 75 heures d'activités réalisées.
- Viens dans mon Parc (lycée) : 11 classes (30 classes initialement retenues), soit 27 demi-journées réalisées.
- Séjours au Château de l'environnement : le contexte sanitaire a entraîné plusieurs périodes de fermeture. 10 classes ont pu être reçues, parfois sans nuitées, en mars 2020 et septembre-octobre 2020.
- Sorties scolaires à La Thomassine : 4 classes, soit 6 journées réalisées.

➔ <https://bit.ly/3mmDthR>

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Photo Nathalie Vire

Le Parc accompagne les éco-délégués

À l'initiative du réseau des enseignants correspondants Parc de collège, qui ont été confortés par la circulaire de l'Éducation nationale de septembre 2020, le Parc du Luberon propose un accompagnement des éco-délégués depuis l'année scolaire 2019-2020. Les premières rencontres entre éco-délégués ont permis de définir collectivement les attentes, le rôle et les besoins d'un éco-délégué, puis d'identifier des actions à réaliser pour mettre en œuvre les Objectifs de développement durable de l'ONU : coins nature au collège Le Mont d'Or, concours nudges, gaspillage alimentaire, création de mares...

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Concours « Coup de pouce pour la planète » 2019-2020

Depuis 2009, le Service d'économies durables en Luberon (SEDEL) accompagne de nombreuses communes adhérentes pour économiser l'énergie et l'eau dans les bâtiments publics. Pour les 10 ans de ce programme, le Parc du Luberon a lancé le concours « Coup de pouce pour la planète! ». Le défi proposé aux jeunes consistait à imaginer des « nudges verts », ces petits coups de pouce destinés à encourager en douceur des comportements ayant un impact positif sur les consommations d'eau et d'énergie dans leur établissement.

Une centaine d'élèves et de jeunes du territoire (établissements scolaires, accueils collectifs de mineurs, clubs jeunes, MJC, médiathèques) ont planché sur des thèmes tels que lutter contre la surchauffe dans les classes, limiter l'usage du sèche-main électrique dans les toilettes, économiser l'eau du robinet, se rendre au collège à vélo, éteindre les lumières inutiles... L'objectif : susciter la créativité des jeunes autour de la question de la transition écologique pour engendrer des actions individuelles et collectives dans les bâtiments fréquentés par les jeunes.

Les lauréats ont gagné la fabrication de leurs nudges, qu'ils ont pu installer dans leurs locaux, ainsi que des bons d'achat dans une librairie et du matériel hydro-économe.

Chiffres clés :

- 4 dossiers lauréats :
- le collège Jeanne-d'Arc à Apt a gagné le 1^{er} prix de la catégorie « 11-15 ans » (photo ci-dessous)
- la Maison familiale rurale de La Tour-d'Aigues a gagné le 1^{er} prix de la catégorie « 15 ans et + »
- le collège Pierre-Girardot à Sainte-Tulle a remporté le 2^e prix de la catégorie « 11-15 ans », avec la mention coup de cœur du jury
- la salle Oxy'jeunes du CSC La Cordelière à Forcalquier a obtenu le 3^e prix de la catégorie « 11-15 ans ».
- 14 inscrits au total, dont 6 accueils collectifs de mineurs, 3 écoles primaires, 4 collèges et 2 lycées.
- 1 jury composé d'élus et de techniciens du Parc et de la CCPAL, de représentants de l'Éducation nationale et de la DDCS84.
- 18 retombées presse.

<https://bit.ly/3paJjVk>

Cofinanceurs : Ademe, Région, Parc du Luberon, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (lots).

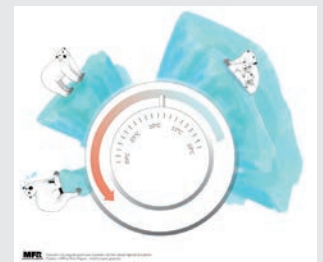
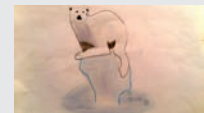
Contact : mariam.mehdi@parcduluberon.fr



Photo Nathalie Vire



Autocollant pour interrupteur proposé par les élèves et sa réalisation.



Autocollant pour thermostat chauffage.

À l'école du bivouac

Pendant les vacances de la Toussaint 2020, le Parc du Luberon a accueilli une vingtaine d'adolescents du centre de loisirs Bosque d'Apt, de la salle Oxy'jeunes de Forcalquier et de la Maison des Jeunes de Lauris pour un bivouac dans le Petit Luberon, dans le cadre d'un projet partenarial avec les Directions départementales de la Cohésion sociale du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence.

Ce projet expérimental de bivouac à la ferme des Mayorques (domaine géré par le Parc à Cheval-Blanc) visait à permettre à ces jeunes, issus de différents lieux du territoire de se rencontrer autour d'objectifs communs : se rendre utile par des chantiers participatifs, participer à la concertation pour la révision de la Charte du Parc, expérimenter le bivouac en nature pour acquérir plus d'autonomie...

Chiffres clés :

- 7 structures « Accueil jeunes » impliquées dans le travail préparatoire collectif, mais seulement 3 participantes au final (en raison du contexte sanitaire et de la mauvaise météo).
- DDCS-04 et DDCS-84 partenaires du projet.

Cofinanceurs : DDCS-84 (achat de matériel collectif), Deltaplus (gants pour les travaux participatifs), Parc du Luberon.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr



COMMUNICATION

Communication digitale : site Internet, newsletter et réseaux sociaux

La communication digitale (ou communication numérique) désigne les stratégies et actions de communication qui sont menées sur le web pour améliorer la visibilité du Parc et de ses actions, et transmettre nos valeurs. C'est surtout une opportunité de créer et d'entretenir des liens avec les habitants et les visiteurs.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



parcduluberon.fr

81 756 visiteurs en 2020, (+ 9% par rapport à 2019), avec une fréquentation élevée surtout de mai à octobre



6 854 abonnés à la page Facebook @pnrluberon au 31 déc. 2020 (+ 22% par rapport à 2019)

- 6 600 J'aime la page (+ 22 % par rapport à 2019).
- Création de la page Facebook de La Thomassine @lathomassine.
- Création du groupe #Luberon2039, pour échanger sur la révision de la Charte.
- Animation des 2 groupes publics « Luberon Géoparc mondial UNESCO » et « Économisons l'eau dans le Luberon, chaque goutte compte ».



Près de **4 000** contacts reçoivent chaque mois la Lettre du Parc, qui permet de valoriser les actions du Parc et de mettre en avant l'agenda grand public des partenaires.



Créés depuis quelques années pour la Maison du Parc, le compte Google My Business et le compte Solocal/Pages jaunes ont permis en 2020 d'informer les usagers sur les périodes de fermeture du site et/ou d'adaptation des horaires, en lien avec la crise sanitaire et les travaux de rénovation de l'accueil.



5 nouvelles vidéos mises en ligne sur la chaîne youtube du Parc du Luberon.



- ➔ « Initiatives de nos régions dans le Parc naturel régional du Luberon » : <https://youtu.be/1rROj3B4INU>
- ➔ « SARE : une maison en paille dans le Luberon » : <https://youtu.be/b7CUwhGbgJc>
- ➔ « Révision de la Charte du Parc, présentation du territoire » : <https://youtu.be/REN3E8ucT3E>
- ➔ « Conserver les mares et les amphibiens du Luberon » : <https://youtu.be/C4kiSkxiXWI>
- ➔ « Le Plan de paysage Luberon-Lure » : <https://youtu.be/z03zCGJ4yq8>

Le Parc dans la presse et à la télévision

Les relations presse (communiqués, dossiers et conférences de presse) permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, sites web). L'objectif : améliorer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité touristique.

Une grande partie des communiqués envoyés à la presse était liée à la crise sanitaire du Covid-19 : information sur les lieux de vente directe, vigilance sur le dépôt sauvage de déchets, respect de la qualité de l'eau et de l'assainissement, protection des chauves-souris, vigilance sur l'effet rebond des déconfinements sur la fréquentation des espaces naturels, annulation d'événements...

Mais 2020 restera surtout marquée par l'engouement sur la destination Luberon (suite à la crise sanitaire), l'envie de nature et les activités en extérieur, notamment la randonnée. De nombreuses émissions de télévision et des grands magazines nationaux ont régulièrement mis en avant notre territoire, et notamment : Le Figaro, Maison côté Sud, Marie-France, Télérama, France TV/Le village préféré des Français...

Chiffres clés :

- 70 communiqués, invitations et dossiers de presse envoyés à la presse en 2020 (en baisse par rapport aux années précédentes, en lien avec la crise sanitaire).
- 413 articles dans les médias locaux, régionaux et nationaux citent directement le Parc et ses actions.
- Notoriété du territoire dans la presse nationale : 173 articles citent le Parc naturel régional du Luberon en 2020, soit une augmentation de 300% par rapport à 2019 ! Avec toujours une majorité d'articles mettant en avant une terre viticole, terre de saveurs, ainsi que de nombreuses idées de séjours gourmands (avec zoom sur le terroir et les produits locaux d'excellence).
- 5 accueils télévision : 2 reportages pour le 13h de TF1 (espaces naturels en juin, Thomassine en septembre), 1 émission « Chroniques Nature Luberon » avec Nathalie Simon en juin, 1 reportage sur les arbres remarquables du Luberon pour le documentaire « Invitation au voyage » diffusé sur Arte à l'automne.
- 1 partenariat rapproché avec le magazine en ligne « Bleu Tomate » dans le cadre de sa série d'été « Destination Luberon ». À lire sur <https://www.bleu-tomate.fr/category/haut-parleur/luberon/>

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



www.dici.fr, 7 avril 2020.

La Provence, 4 octobre 2020.



Tournage de l'émission « Chroniques méditerranéennes Nature » avec Nathalie Simon, diffusée sur France 3 le 11 octobre 2020.

Le Parc du Luberon dans « Initiatives de nos régions » sur France Télévisions

Dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération des parcs naturels régionaux et France Télévisions pour une série intitulée « Initiatives de nos régions », le Parc du Luberon a accueilli, en juillet 2020, le tournage d'un film court inédit. L'objectif de ce projet qui réunissait 31 parcs régionaux était d'illustrer la signature « Une autre vie s'invente ici » à travers des portraits d'hommes et de femmes fiers de vivre et travailler dans un environnement préservé. Pour preuve, l'épisode du Parc naturel régional du Luberon, avec un producteur d'huile essentielle de lavande fine bio AOP situé à Lagarde-d'Apt.

Programmée à l'origine à l'automne 2020, la série a finalement été diffusée en janvier 2021 (pour éviter la période de reconfinement), grâce au parrainage de la SNCF Intercités.

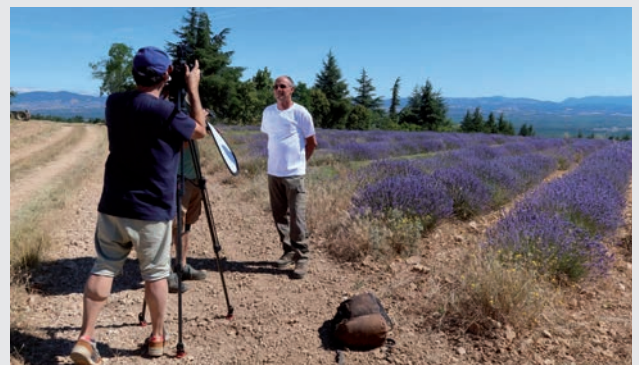
<https://youtu.be/1rROj3B4INU>

Chiffres clés :

- 3 diffusions :
- le 14 janvier à 12h46 sur France 2 : 1 717 000 téléspectateurs
- le 14 janvier à 20h07 sur France 3 : 1 180 000 téléspectateurs
- le 29 janvier à 20h07 sur France 3 : 1 107 000 téléspectateurs.

Financé par : par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



EXPOSITIONS DU PARC

Création de nouvelles expositions et du catalogue des expositions en prêt

Pour valoriser le territoire et ses actions, le Parc naturel régional du Luberon met des expositions gratuitement à la disposition des associations, élus, enseignants, animateurs ou encore médiathèques. Conçues pour partager des connaissances, elles permettent de sensibiliser les publics aux grands enjeux actuels et de valoriser des savoirs.

3 nouvelles expositions ont été finalisées en 2020, consacrées aux arbres remarquables, aux rapaces et au pistachier vrai.

Un catalogue de l'offre d'expositions a également été publié en 2020 et présenté dans les différents réseaux de partenaires. Suite à cette promotion, des demandes de prêt d'expositions ont été faites, mais qui ont finalement dû être annulées en raison de la crise sanitaire. Seules 3 expositions ont pu être maintenues :



- « Arbres remarquables » à la médiathèque de Sainte-Tulle en octobre-novembre ;
- « Exposition photographique sur les graines » à la médiathèque de Saint-Saturnin-lès-Apt de septembre à novembre ;
- « Abeilles » auprès de l'association AM/API pour leurs manifestations 2020.

Chiffres clés :

- 1 catalogue des expositions à télécharger ici <https://bit.ly/32dt8xV>
- Exposition « Arbres remarquables du Luberon à la montagne de Lure » : 14 panneaux créés avec l'association ÉPI.
- Exposition « Rapaces du Luberon » : 12 panneaux créés avec Kyrnos publications.
- Exposition « Le Pistachier vrai, un arbre à découvrir » : 12 panneaux réalisés avec l'association Pistache en Provence et Magali Amir.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : dominique.denais@parcduluberon.fr

ACCUEIL DES PUBLICS

Travaux d'aménagement de l'accueil de la Maison du Parc

La Maison du Parc a fait l'objet en 2020 de travaux afin d'améliorer la qualité d'accueil du public et de mettre en valeur la dimension patrimoniale de cet hôtel particulier du XVII^e siècle. Le hall d'entrée et la boutique ont été réaménagés afin de mieux présenter les informations touristiques et institutionnelles à destination des visiteurs et des habitants, ainsi que les produits et ouvrages valorisant les patrimoines et savoir-faire du Luberon.

Ce sont des entreprises locales du Luberon qui ont réalisé les travaux, sur la base d'un projet d'aménagement imaginé par les étudiants de la SCAD (école d'art et de design) de Lacoste et les architectes du Parc.

En raison de ces travaux de rénovation et de la crise sanitaire, les salles d'exposition de la Maison du Parc ont été fermées au public pendant une grande partie de l'année. Un accueil temporaire a cependant été aménagé pendant la période estivale, afin de recevoir les touristes dans des conditions satisfaisantes de sécurité sanitaire.

Chiffres clés :

- 34 étudiants de la SCAD.
- 6 entreprises locales.
- Coût des travaux : 85 000 € HT / Maître d'œuvre : Parc du Luberon.
- 2 conférences de la Société des naturalistes du pays d'Apt.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : nicole.villemus@parcduluberon.fr



Le Grand Pique-nique du Parc et le Marché des fruits et saveurs d'autrefois à La Thomassine

Le 20 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, le Parc du Luberon a organisé son Grand Pique-nique à La Thomassine à Manosque, événement annuel destiné à partager les valeurs gourmandes des Parcs régionaux. Au programme, étaient prévues: une dégustation de vins marqués Valeurs Parc (AOC Luberon et Pierrevert), des visites des vergers de figuiers et des animations, en partenariat avec les associations De bouche à oreilles et Pistache en Provence, le Centre de l'enfance de Manosque. À cette occasion, ont été signées les premières conventions « marque Valeurs Parc » avec des boulangers dans le cadre de la filière « Farines et pains biologiques ».

Le 6 décembre, le Parc du Luberon a fait évoluer exceptionnellement la Journée des fruits et saveurs d'autrefois en « Marché des fruits et saveurs d'autrefois », en raison du contexte sanitaire. Afin de poursuivre sa mission de conservation et de valorisation de la biodiversité domestique auprès du grand public, tout en soutenant les producteurs locaux, le Parc du Luberon a organisé cette année un marché composé d'une vingtaine de stands alimentaires, de semences et de plants.



Cofinanceurs : Parc du Luberon, Ville de Manosque, Géosel, Géométhane.

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr

Journées européennes du patrimoine au Château de l'environnement

Les Journées européennes sont, comme chaque année, une occasion exceptionnelle pour ouvrir le château de Buoux au public. Le 20 septembre 2020, malgré des conditions météorologiques défavorables et les restrictions liées au contexte sanitaire, le public a encore répondu présent pour participer aux animations et aux visites proposées par les architectes et les naturalistes du Parc, et découvrir ainsi ce monument historique situé en plein cœur du massif du Luberon.

Programmé initialement à midi, le Grand Pique-nique du Parc, RDV annuel pour valoriser les produits marqués Valeurs Parc, a finalement dû être annulé à cause de la pandémie.

Chiffres clés :

- 1 édifice classé au titre des Monuments historiques (château et jardins).
- 250 visiteurs dans la journée.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr



SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIAL LUBERON

Mise en place du télétravail et adaptation à la crise sanitaire

L'année 2020 a vu la mise en place du dispositif de télétravail. Pour cela, l'architecture serveur a été repensée pour permettre à tous les agents d'accéder aux serveurs du Parc via un VPN sécurisé (réseau virtuel privé permettant de créer un lien direct entre des ordinateurs distants, qui isole les échanges du reste du trafic se déroulant sur des réseaux de télécommunication publics). Plusieurs serveurs virtualisés ont été mis en place sur un serveur physique, ainsi qu'une baie SAN (pour le stockage des données) de 32 Téraoctets et une nouvelle unité de sauvegarde indépendante.

Cette nouvelle infrastructure a permis d'être très réactif face à l'arrivée soudaine de l'épidémie de Covid-19 et à ses défis, puisque 100 % des agents ont pu télétravailler du jour au lendemain, soit dès le 16 mars 2020. Le Parc a également fait l'acquisition d'un outil de visioconférence Teams pour compléter son dispositif.

Coût total : 25 000 € TTC

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr



RÉSERVE DE BIOSPHERE LUBERON-LURE

De nouveaux outils de communication pour la Réserve de biosphère

Le Luberon a été désigné « Réserve de biosphère » par l'Unesco en 1997. Cette désignation a été renouvelée en 2010 suite à un premier examen périodique, qui a permis l'extension à 15 nouvelles communes sur le territoire de la montagne de Lure. L'état de chaque réserve de biosphère devant faire l'objet d'un examen périodique tous les dix ans, le Parc du Luberon (qui anime et coordonne la Réserve de biosphère Luberon-Lure) a sollicité en 2020 auprès du Comité international de coordination du programme MAB le renouvellement de la désignation du territoire en tant que réserve de biosphère.

Dans ce cadre, des nouveaux supports de communication ont été réalisés : 1 plaquette de présentation pour le grand public (illustrant les Objectifs de développement durable de l'ONU par quelques actions), 2 roll-up et 1 oriflamme.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr



GÉOPARC MONDIAL UNESCO

Carte verte et points saillants 2020

Être reconnu Géoparc mondial par l'Unesco implique une évaluation régulière des actions menées par le Parc du Luberon et ses partenaires en matière de protection du patrimoine géologique, d'éducation, de géotourisme et de développement local, en lien avec les acteurs du territoire. Cette évaluation s'était déroulée en juillet 2019

Le 20 mars 2020, l'Unesco a annoncé officiellement au Parc naturel régional du Luberon que son territoire avait été revalidé en tant que « Géoparc mondial Unesco », lors de la réunion du Conseil des Géoparcs mondiaux Unesco qui s'était tenue en Indonésie en septembre 2019. Le Géoparc du Luberon bénéficie ainsi d'une « carte verte » pour quatre années supplémentaires.

Dates clés :

- Rencontres des géoparcs européens et mondiaux annulées.
- Participation aux réunions en visio du comité de coordination du réseau des géoparcs européens (5 juin, 15 sept.), du réseau des géoparcs mondiaux (17 et 18 nov.).
- Participation à l'assemblée générale du comité national des géoparcs de France (27 nov.).

Publications :

- Publication d'un article pour le magazine des géoparcs européens (2020, volume 17, p. 53) sur la redécouverte de la dalle à empreintes du Carlet, à Saignon.
- Rédaction de 3 articles pour le volume spécial *Fossils, Geosites and Geoconservation in UNESCO European Geoparks* du journal *Geoconservation Research*.

Cofinanceurs : Département 04, Parc du Luberon.

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Luberon
Géoparc mondial
UNESCO

Le Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Parc du Luberon fait partie de l'association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », qui permet aux 9 Parcs de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs.

En 2020, les groupes de travail interparc thématiques (auxquels participent des techniciens de chaque Parc et de la Région) ont notamment travaillé sur les sujets suivants :

- communication : réalisation de la « guinguette mobile », stand de dégustation pour valoriser les produits agricoles issus des parcs régionaux (voir photo ci-dessous) ; diffusion d'un communiqué de presse commun en faveur d'un accès raisonnable aux espaces naturels dans la phase de déconfinement ;
- tourisme : réalisation de la brochure « Tourisme » et de l'annuaire régional des prestataires marqués Valeurs Parc ;
- Chemins des Parcs : passage à la version 3 de l'application mobile ;
- agriculture : poursuite de la mission pour une gestion interparc de la marque « Valeurs Parc » dans le secteur agricole ;
- Vautour percnoptère : réunion d'information destinée aux partenaires du programme de préservation du Vautour percnoptère dans 5 territoires de Parcs naturels régionaux (Luberon, Alpilles, Baronnies provençales, Mont-Ventoux, Verdon), en présence de l'Office français de la biodiversité et de la Région (voir également p. 14).

Chiffres clés :

- 9 parcs naturels régionaux : Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon.
- 30% du territoire régional.
- Créé en 2020, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux est le dernier-né des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- 1 réunion du conseil d'administration de l'association le 21 février à Marseille.
- 1 binôme présidente et directrice du Parc du Luberon comme référent sur la thématique énergie.
- Budget de fonctionnement 50 000 € et budget d'investissement 12 000 € financés à 80% par la Région.

Contact : direction@parcduluberon.fr

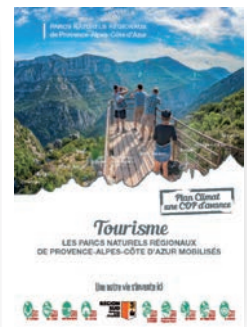


Photo Vincent Thomann



Les actions menées en interparc sont identifiées par le tampon « Action du Réseau » tout au long de ce rapport.

Une exposition sur la transition énergétique et une maquette pour sensibiliser à la production d'énergie à partir des déchets organiques

Changement climatique, mobilité douce, méthanisation, énergies citoyennes, sobriété, pollution lumineuse, éco construction, réserve internationale de ciel étoilé, sont autant de sujets d'actualité à prendre en compte pour la transition énergétique, mais que signifient-ils en termes d'actions mises en œuvre sur nos territoires ? Le Réseau des Parcs naturels régionaux, grâce au soutien de GRTgaz, a conçu une exposition de 8 panneaux qui permet de (dé)montrer par des projets concrets qu'il est possible d'agir.

Dans le cadre du groupe interparc énergie et avec le soutien de GRTgaz, a été construit un kit de sensibilisation sur la



production d'énergie à partir de la valorisation des déchets organiques ménagers ou issus de l'agriculture ou des industries agro-alimentaires. Il est composé d'une maquette d'un territoire de Parc, d'une maquette d'une unité de méthanisation, de pictogrammes et d'un jeu de questions-réponses. Conçue par le Parc du Luberon, la maquette a été fabriquée par la Fruitière numérique à Lourmarin.

Cofinanceurs : GRTgaz, Réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

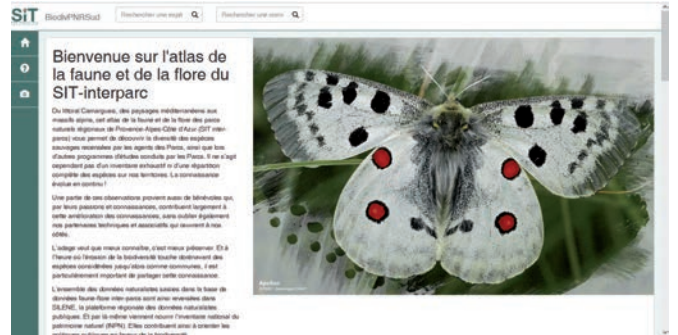
Contact : philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr



Système d'information territorial (SIT) : nouvelle base de données « Faune »

La base de données « Faune » fut la 1^{re} action interparc, lorsque le SIT était en préfiguration (et d'ailleurs, cette démarche contribua grandement à l'émergence de Silene, la plateforme régionale du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel). Après plus de 10 ans d'utilisation, cette base de données a dû évoluer pour continuer à fonctionner, puisqu'elle reposait sur le plugin Flash Player, dont l'arrêt était programmé pour fin 2020 par tous les navigateurs Web.

L'équipe SIT a ainsi utilisé l'outil opensource GEONature (développé à l'origine par le Parc national des Écrins), l'a paramétré pour répondre aux besoins des Parcs naturels régionaux adhérents et a transféré les 90 000 données déjà collectées. Pour valoriser cette base de données patrimoniales accessible uniquement aux techniciens, a été mise en place l'application « Atlas de la biodiversité » pour le grand public.



Chiffres clés :

- 93 000 observations.
- 4 900 espèces.
- 6 774 photos.

Financé par le Parc du Luberon hors programmes subventionnés.

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr

➔ <https://biodiversite.pnrpaca.fr/atlas>



56 Parcs naturels régionaux de France





Dans le cadre de la révision de sa charte pour 2024-2039, le Parc naturel régional du Luberon propose aux 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire. Avec 240 800 hectares, ce territoire d'extension concerne 193 340 habitants.

Communes adhérentes du Parc naturel régional du Luberon 2009-2024
 Limites du périmètre d'étude pour la révision de la Charte #Luberon2039

Date : 2021 - Sources : PNRL, BD Topo, BaseDeDonnées®, ©IGN, PFAR 2007-2021
 Cartographie : M. KREBS-SIT-PNR-PACA-Luberon

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions :

parcduluberon.fr
geo.pnrpaca.org

Venez à la Maison du Parc
 Participez à nos événements
 Inscrivez-vous à la Lettre du Parc

@pnrluberon
 @PnrLuberon
 @parcduluberon
 Parc du Luberon



Parc naturel régional du Luberon
 60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
 Tél. +33 (0)4 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

